

LA CLEF DU CABINET

DES PRINCES
DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Janvier 1727.

T O M E XLVI.



A LUXEMBOURG,
Chez ANDRE' CHEVALIER, Imprimeur
de Sa Majesté Imperiale & Catholi-
que, & Marchand Libraire.

M. DCC. XXVII.

*Avec Privilège de Sa Sacrée Majesté Imperiale
& Catholique, & Approbation du
Commissaire Examineur.*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal continuera de paroître régulièrement au commencement de chaque mois ; les Sçavans & les curieux sont invitez de vouloir bien communiquer leurs ouvrages , tant de Litterature que de Politique , & autres pièces qui pourront interesser & être agréables au Public ; on n'aura qu'à adresser les Paquets (francs de port) au Sieur André Chevalier , Imprimeur de Sa Maj. Imp. & Cath. & Marchand Libraire à Luxembourg , chez qui ledit Journal s'est toujours imprimé , & où il s'imprime encore actuellement depuis son origine : on en trouve chez lui le fond qui a commencé en Juillet 1704. de même que le Supplément en 2. Volumes , qui remonte jusqu'à la Paix de Rivoick. Ceux qui voudront en faire des corps complets & avoir des mois separez , peuvent s'adresser à lui comme à la source ; il leur en fera prix raisonnable.

L'on trouve aussi chez ledit Chevalier un grand assortiment de Livres , tant de ses impressions , que de tous Pais : de même que les Memoires des Sciences & des Arts de Trevoux , tant corps complets que mois separez & differens Journaux Litteraires , Historiques & Politiques , comme Républiques des Lettres , Histoire des ouvrages des Sçavans , Histoire critique de la Republique des Lettres , l'Europe savante , &c.

LA CLEF DU CABINET³

DES

PRINCES DE L'EUROPE,

Ou Recueil Historique & Politique sur
les Matieres du tems.

Janvier 1727.

A R T I C L E I.

*Contenant quelques nouvelles de Litterature,
& autres Remarques curieuses, depuis le
mois dernier.*

I. **M**onsieur de Corberon, premier Pré-
sident du Conseil Souverain d'*Alsace*,
a envoyé à Mr. Moreau de Mautour
à *Paris*, le dessein d'une Inscription
antique, gravée sur un Autel votif dédié à *Apol-
lon*. Il s'est trouvé à *Horbourg*, Village à un quart
de lieuë de *Colmar* dans la maison d'un particu-
lier. Cet Autel qui est de pierre orné d'un fronton,
a quatre pieds deux pouces de hauteur, & deux
pieds environ de largeur. L'Inscription est telle.

APOLLINI GRAN
NO MOGOUNO
Q. LICINIUS TRIO.
ARAM.
D. S. D.

Le sçavant Mr. de Mautour a fait sur cette In-
scription les observations & la dissertation suivan-
tes,

A 2 tes,

res, qui ont été luës & approuvées en 1726. à l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, dont il est Membre.

Ce titre ou plutôt ce double titre *Granno Mougouno*, fait le principal sujet de l'explication que l'on demande. *Gruter* pages 37. & 38. premiere édition, a rapporté neuf Inscriptions différentes sur des Autels consacrez à *Apollon*, avec le même & seul titre de *Grannus*, qui ont été trouvez en differens lieux éloignez, où ils sont conservez, sçavoir dans *Rome*, à *Musselbourg* en *Ecosse*, à *Enderach* près d'*Edimbourg*, à *Bretta* dans le *Dace*, Ville située sur la Riviere nommée *Sargetia*, & celebre par la défaite du Roi *Decebale* & de son Armée par *Trajan*, dont *Dion* fait une ample mention; & enfin à *Phinigiac*, à *Laulinguien*, à *Fainguen* dans le Diocèse d'*Auxbourg*.

Velzerus, à la fin de sa Description des antiquitez de la Ville & des environs d'*Auxbourg*, a rapporté cinq des mêmes Inscriptions de *Grutter*. Il paroît approuver l'opinion de ceux qui attribuent le surnom de *Grannus*, ou *Granus* à *Apollon*, par rapport à la Ville d'*Aix-la-Chapelle*, en Latin *Aquis Granum*, ou *Aqua Grani*, où l'on doit supposer qu'*Apollon* avoit un culte particulier. Peut-être à cause des Bains d'eaux minerales qui lui étoient consacrez. Mais il faut supposer en même-tems que *Granum* étoit le nom de ce lieu-même; car les anciens Geographes ne nous en aprennent rien. Ce sont seulement les Auteurs du moyen âge, comme entr'autres *Luitprand* du 10. siecle, & *Reginon* dans sa Chronique qui nomment *Aix-la-Chapelle*, *Grani Palatium*, *Therma Grani*, *Aquis Palatium*. Croira-t-on que *Grannus* fût le nom d'un Prince Romain Frere de *Neron*, lequel auroit construit le Palais de ces Bains, suivant ce qui est rap-

porté

porté dans une Charte de l'Empereur *Frederic I.*, de l'an 1164., où l'on cite un témoignage de *Charles-Magne* à l'occasion des Bains d'*Aix-la-Chapelle*. Mais *Velzerus* traite cette opinion de frivole & fabuleuse.

Quoi qu'il en soit, s'il est vrai qu'*Apollon* sous le titre de *Grannus*, ou *Granus* ait eu un culte à *Aix-la-Chapelle*, il falloit que ce Dieu eut autant d'adorateurs repandus en des lieux si différens & si éloignez, qu'il en eut autrefois à *Tyr*, à *Delos*, & à *Delphes*. Ce qui est assez peu vraisemblable. Mais ne pourroit-il pas y avoir eu quelque autre lieu nommé *Granum*, differend de celui d'*Aix-la-Chapelle*, & déterminé par l'épithete de *Mogouno*.

Le *Mein* est un Fleuve d'*Allemagne* qui se jette dans le *Rhin* presque vis-à-vis de *Mayence*. L'on sçait que les Latins nomment ordinairement ce Fleuve *Manus*. Mais l'on trouve aussi que certains Auteurs Allemands le nomment *Mogonus*, qui pourroit être son ancien nom. *Pline* L. 9. Ch. 15. en parlant d'un Poisson vorace, le *Silure*, espece d'Esturgeon, dit: *Silurus grassatur ubicumque est, aquos natantes. . . . demergens precipue in Mano, Germania amne propè Lisbium*. Une ancienne leçon corrige ce passage, & lit, *in Æno Germania amne propè Visbium*; selon d'autres propè *Ubios*; dans l'édition de *Pline* par *Jacques Dalechamp* &c. . . dans ses notes sur ce passage, il est dit; *Plini tempore nullus fuit in Germania Manus fluvius. Sic posteritas eum vocavit quem tali nomine saculum nostrum agnoscit, quapropter legendum putat, precipue in Rheno*, au lieu de *Mano*. Il y a aparance que ce Commentateur n'a pas avancé cette opinion sans preuves. Cela suposeroit donc que *Manus* ne se-

roit pas le nom ancien du *Mein*, mais bien *Mogonus*.

Ainsi *Grano Mogouno*, dans l'Inscription pour être distingué de celui de *Aqua Granni*, ou *Aquis Granum*, pourroit avoir été un autre lieu situé sur le bord du *Mein*, aux environs de *Mayence*, où *Apollon* auroit été adoré. Ce lieu, à la vérité, nous est inconnu aujourd'hui comme beaucoup d'autres qui ne subsistent plus, & dont on ne connoit plus seulement le nom. Quand nous voyons sur les revers des Médailles de P. . . . *Herculi Densomienfi*, *Herculi Maccusano*, les Antiquaires ont-ils pû déterminer précisément & connoître les lieux où *Hercule* avoit été reveré sous ces titres. Ils n'ont jugé que par conjecture que ces lieux étoient situés en *Allemagne* aux environs du *Rhin*, suivant le sentiment de Mr. *Tristan*. Il en fera de même de *Apollo Grannus Mogounus*. A moins que, suivant une autre opinion d'un celebre Academicien, * on ne lise dans l'Inscription *Moguntino* ou *Moguntuno*, pour *Mogouno*, par raport à *Mayence*, soit en joignant ces deux titres *Grano Moguntino*, pour marquer l'alliance qu'il y avoit entre *Aqua Granum* & *Moguntium*; entre *Aix* & *Mayence*; ainsi que nous voyons sur les Médailles Grecques l'*Omonoja*, pour marquer leur concordance soit pour désigner deux lieux differens du nom de *Granum*, l'un à *Aix la-Chapelle*, l'autre dans le Territoire de *Mayence*: *In Agro Moguntino*. Voilà ce que l'on peut penser sur une matiere assez difficile à éclaircir: sinon il faudra renvoyer cet *Apollon* parmi les Dieux inconnus de Mr. *Spon*, qui en raporte 103., sans avoir fait mention de celui dont il s'agit.

Comme l'antiquité de cette Inscription justifie celle

* Mr. de Boze.

celle du lieu où elle a été trouvée, il ne sera pas mal à propos d'en dire quelque chose.

Horbourg est un Village situé sur la Riviere d'Ill près de *Colmar*. *Rhenanus* & *Ortelius* prétendent que c'étoit l'*Argentuarina* ou *Argentaria*, ancienne Colonie Romaine. *Hodie vicus est Ello flumine imminens*, *Horbourg* nomine. *Ammian Marcellin* L. 31. fait mention d'une grande victoire que l'Empereur *Gratien* remporta près de ce lieu sur les Allemands, & à ce sujet je rapporterai une partie de ce qu'en a dit Mr. de *Tillemont* dans la vie de cet Empereur.

Les peuples qui habitoient au delà du *Rhin* appelez *Lentiens*, passerent le *Rhin* au nombre de 40000. hommes pour ravager les environs. Sur cette nouvelle *Gratien* fit revenir les Troupes qui étoient en marche pour aller du côté de la *Pannonie*: *Revocatis cohortibus quas promiserat in Pannonias*. Il y joignit celles que l'on avoit réservées pour les *Gaules*, & il les envoya contre les *Lentiens* sous la conduite du Comte *Nannien* & de *Mellaubaud* Roi des *François*, ou autrement General des *Francs*. *Nannieno negocium dedit virtutis sobria duci*, eique *Mellaubaudum junxit pari potestate collegam, domesticorum Comitum, Regemque Francorum, virum bellicosum & fortem*. *Orose* L. 7. rapporte que *Gratien* se trouva en personne au combat, & que ce fut lui qui le commença; *Horrisco adversum frangere*, ajoute *Ammian*, *primum apud Argentuariam, signo per cornicines dicto concurrere est captum*. Ainsi la Bataille se donna près de la Ville *Argentuarina* dans les *Gaules*, que quelques Auteurs croient être celle de *Colmar* en *Alsace*, dit Mr. de *Tillemont*. Les ennemis au nombre de 30. mille furent défaits, outre les prisonniers; & leur Roi que l'Auteur nomme

Priavis

Priarius, se trouva dans le nombre des morts. Mr. de Valois dans ses Notes sur *Ammien*, adoptant les corrections de *Velzerus*, lit *Priamus* au lieu de *Priarius*; conformément à la Chronique de *Prosper*, & à *Sigebert de Gemblours*. C'est ce *Priam* que quelques Auteurs mettent au rang des ancêtres de *Pharamond*.

Aurelius Victor dit en parlant de ce même combat: *Hic apud Argentorium oppidum Gallia 30. Alamanorum millia in bello extinxit.* André Schott dans ses Remarques corrige *Argentorium* pour *Argentariam*. *Sic foeminini generis, libri veteres.* mais il se trompe lorsqu'il continuë ainsi, *oppidum forte illud quod hodie nomen retinet in agro lemovico*, Argenton. Cette Ville n'étant point dans le *Limousin*, mais dans le *Berry*, & par une mauvaise Analogie du nom, confondant *Argenton* avec l'ancienne *Argentaria* d'*Alsace*.

Ptolomée place *Argentaria* dans la *Gaule Belgique*, quoi que l'*Alsace*, & toute cette partie de l'*Allemagne* en deçà du *Rhin* ait paru être de la *Gaule Celtique*. Cette Ville est citée dans l'*Itinéraire d'Antonin* & dans la Carte de *Peutinger*, & on prétend que de ses ruines a été bâtie la Ville de *Colmar*, en Latin *Columbaria*, du tems de l'Empereur *Frederic II.* dans le 13. siècle. Du moins ce fut dans ce tems là qu'elle fut fermée de murs par un *Albanus Volstenius* Prefet d'*Alsace*.

Quintus Licinius Trio qui a dédié l'Autel à *Apollon*, étoit de la famille *Licina*, quoique le surnom de *Trio* ait été affecté à celle de *Lucretia*. De l'une & de l'autre qui étoient de race Patrienienne & Plebeienne, il y a eu plusieurs branches. Comme il est justifié par les Médailles Consulaires & rapportées dans les Familles Romaines de *Patin*. Signé, MOREAU DE MAUTOUR. pour Copie.

des Princes Ec. Janvier 1727. 9

II. *France.* On a imprimé depuis peu un Livre de piété qui se vend chez Renaud à *Sedan*, & qui a pour titre *Prieres & instructions Chrétiennes, avec un abrégé de l'Histoire Sainte.* C'est un in 12. de 800. pages. Ce Livre contient des prières fort instructives pour dire à la maison, à l'Eglise, & en toutes sortes de rencontres; & des instructions fort solides sur tous les exercices de Religion, & sur toutes les fêtes & solemnitez de l'année. Il renferme aussi les regles generales de la vie Chrétienne, & les devoirs particuliers de chaque état: enfin on y trouve un abrégé fort judicieux de toute la Doctrine Chrétienne & de toute l'Histoire Sainte; de sorte que l'on a ramassé dans ce seul volume tout ce qu'il y a de meilleur & de plus important dans quantité de Livres que peu de personnes ont le moyen d'acheter & le tems de lire.

III. Le mot des deux Enigmes du mois dernier est le *Hameçon.*

E N I G M E.

Tantôt beau, tantôt laid, j'affure & je fais
peur,

Je ne suis rien, & je suis toutes choses;
Bien souvent véritable, & bien souvent trompeur,
Je suis toujours sujet à des metamorphoses.

J'évanoüis sans mal, & je parle sans voix,
Je vais chez les Bergers, je visite les Rois,
Et je donne aux amans d'heureuses aventures.

Sçavant Magicien, j'instruis les curieux;
J'emprunte en un moment cent sortes de figures,
Mais on ne peut me voir qu'on ne ferme les yeux.

IV. Les Evêques de *Metz, Toul, & Verdun* sont

en

en cette qualité Conseillers nez au Parlement de Metz ; & Mr. Begon, nouvel Evêque de Toul, Prince du St. Empire, &c. y ayant pris séance le 30. Octobre dernier pour la premiere fois, fit à la Compagnie le discours suivant.

MESSIEURS,

Discours de Mr. l'Evêque de Toul au Parlement de Metz.

LA Religion & la Justice furent toujours des compagnes inseparables ; toutes deux descendues du Ciel & Filles du Très Haut, elles ont mérité d'avoir sur la terre leurs Temples & leurs Sanctuaires ; toutes deux ont pour objet de combattre l'iniquité, de confondre l'imposture & le mensonge, & de protéger l'innocence & la vertu ; & elles tendent également l'une & l'autre à inspirer un saint respect pour les Loix, & à faire révérer dans la

personne du Prince la suprême autorité de celui dont il tient la place. Convierdroit-il, Messieurs, que tandis qu'elles tiennent l'une à l'autre par des noeuds aussi sacrez, il n'y eût pas entre leurs Ministres une alliance étroite & inviolable ? Je n'ai donc eu qu'à consulter le caractère dont je suis revêtu pour aspirer à la gloire d'avoir une place parmi vous : le même esprit qui me le fait souhaiter, vous dispose, Messieurs, à écouter mes vœux, & c'est à cette favorable condescendance que je dois l'honneur dont je prens ici possession. Je sens avec plaisir à ce moment, se renouveler en moi les sentimens que je partageai autrefois avec mon Frere, * quand vous lui fîtes la grace de lui donner séance parmi vous, & d'accompagner sa réception d'un accueil si gracieux, que ni l'absence, ni le plus grand éloignement ne lui en feront jamais perdre le souvenir. Si
les

* Nota. Mr. Begon qui est Intendant de la Nouvelle France à Quebec, étoit auparavant Conseiller au Parlement de Metz.

des Princes &c. Janvier 1727. 11

les occasions de remplir les devoirs de sa Charge lui ont manqué, son cœur n'en a pas été moins attaché à l'auguste Compagnie dont il étoit Membre, & quand d'autres engagements qu'il ne lui a pas été permis de rompre, lui ont ôté toute esperance de s'y réünir, il a reçu de la bonté du Roi, comme la recompense de ses longs services, & comme un objet digne de ses vœux, le droit que S. M. a bien voulu lui conserver d'être toujours honoré du titre & du rang de vôtre Confrere.

La Providence m'a conduit au même honneur par une route différente, mais qui rend mon sort plus heureux, puisqu'Elle me met à portée d'en goûter de plus en plus les avantages. Que ne puis-je, Messieurs, vous marquer à quel point j'y suis sensible, & que n'ais-je pour cela cette éloquence noble, aisée & persuasive qui s'exprime si heureusement dans vos Assemblées, par la bouche des grands Magistrats qui la composent? Plus je réfléchis sur ce que me vaut la solemnité de ce jour, plus je sens croître les ressentimens de ma reconnoissance & de ma joye; devenu aujourd'hui Membre de vôtre illustre Corps, j'entre par une suite naturelle en communauté de biens avec vous; je vois réjaillir sur moi une portion de l'éclat dont vous brillez; je me sens agréablement flatté de penser que vos lumieres deviennent en quelque sorte les miennes; que cette profonde connoissance des Loix, ce discernement à l'épreuve de toutes les ruses d'une cupidité artificieuse, cette capacité qui forme vos Arrêts, cette intégrité qui les accompagne, cette sagesse qui les dicte, ces autres talens superieurs qui vous distinguent, sont autant d'avantages sur lesquels j'acquiers un espece de droit, & que je commence de partager avec vous, sans que vous cessiez pour cela de les posseder en leur entier.

Vous

Vous faites plus, Messieurs, en m'associant à vos fonctions, vous m'associez aux fruits les plus précieux qui vous en reviennent: vous me faites prendre part aux hommages que vous rendent les peuples de vôtre dépendance; vous me faites jouir des justes acclamations qu'attire à vôtre Tribunal le mérite reconnu de ses Magistrats; vous me faites goûter la douce satisfaction de recueillir ma part des bénédictions que vous donnent tant de familles garanties de l'oppression, tant de pupilles & d'orphelins rétablis ou maintenus dans la jouissance de leurs héritages. Combien d'avantages, Messieurs, réunis dans un seul, & dans ces avantages, combien de motifs de redoubler mon zèle pour les intérêts de vôtre gloire? & de donner une nouvelle force à ma voix pour faire entendre au Troupeau qui m'est confié combien il doit être soumis aux Puissances, moins par considération de crainte que par devoir de conscience, de Religion & de Justice?

Pourrois-je, sans me faire tort à moi-même, démentir jamais des sentimens si légitimes & si bien fondés? Je me flatte que vous voudrez bien, Messieurs, recevoir la profession publique que j'en fais, comme un gage certain du respectueux attachement que je conserverai toujours, & pour cette auguste Compagnie, & pour chacun des dignes Magistrats qui la composent.

Mr. le Président de Navarre qui présidoit ce jour-là à l'Assemblée, répondit à ce discours avec beaucoup de grace & de politesse.

V. L'Abbé Bignon, Bibliothécaire du Roi de France, a nommé Garde de la Bibliothèque de S. M., l'Abbé de Sallieres, de l'Académie des Inscriptions & Belles Lettres, à la place de feu Mr. Boivin, qui aura pour successeur à l'Académie
Fran-

des Princes &c. Janvier 1727. 13

Françoise Mr. Boindin Procureur du Roi du Bureau des Tresoriers de France. Le 12. Novembre Mr. Megret de Seville, Avocat General de la Cour des Aydes, fit à la rentrée de cette Compagnie un discours qui eut un aplaudissement general, dans lequel il prouva avec une éloquence peu commune, „ que la défiance de son propre merite est une „ des vertus les plus nécessaires dans tous les états „ & principalement dans la Magistrature.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ESPAGNE, & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

I. **E**spagne. On est fort embarassé ici du retard des Gallions, arrêtez à *Porto-Bello* par l'Escadre Angloise de l'Amiral Hozier. Ce contretems, joint aux aparances d'une prochaine Guerre, rend l'argent d'une rareté extraordinaire dans le Royaume, & quantité de mesures se trouvent, dit-on, par là dérangées. Le Ministère cherche par tout à faire des emprunts; mais on ne voit pas que les particuliers les plus aîsez, non plus que les Chambres de Commerce de *Seville*, de *Cadix*, & d'ailleurs, auxquels on s'est adressé pour cela, se prêtent volontiers aux besoins de la Cour. On confirme que le Roi a envoyé des ordres à tous les Gouverneurs des Places Maritimes de ne recevoir dans leurs Ports aucun Vaisseau de Guerre *Hollandois*, jusqu'à ce qu'il en ait été autrement ordonné, & les motifs de cette défense sont, à ce que l'on assure, que S. M. ayant accordé l'entrée dans ses Ports, & la liberté d'y acheter des viures à l'Escadre

L'Escadre Hollandoise destinée contre les Algeriens, presentement que la Paix étoit faite avec eux, il n'étoit plus nécessaire que cette Escadre demeurât dans ces Mers, &c. On a fait défilér beaucoup de Troupes du côté de la Navarre & de l'Andalousie, & le Marquis de Quelus est parti pour aller commander en Galice. On a aussi envoyé des Commissaires à St. André & à St. Sebastien pour preser la construction des Vaisseaux qui sont sur les Chantiers. Le Duc de Bournonville partit dernièrement pour son Ambassade de Vienne, & S. Exc. a ordre de s'arrêter quelque tems à Paris avant de se rendre à la Cour Imperiale. On ne parle plus d'envoyer le Marquis de Monteleon à la Haye, mais on dit toujours que le Duc d'Ormond ira à Petersbourg.

II. Le 21. Octobre la Cour se rendit de St. Ildefonse à l'Escorial, où elle passera le reste de l'Automne, & le 25. on y celebra l'anniversaire de la Naissance de la Reine qui entra ce jour-là dans sa 35^e. année. Le Comte de Königseck, Ambassadeur de l'Empereur, a suivi la Cour à l'Escorial, & le Colonel Stanhope, Ministre du Roi de la Grande Bretagne, s'y étant rendu le 23., a eu quelques conferences avec le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat. Le Roi a honoré du titre de Grand d'Espagne Dom Antonio de Velasco de la Cueba, Comte de Siruela. Dom Sardinio a été nommé à l'Intendance de Catalogne; Dom André Perez Bracho à celle de Valence; & Dom Rodrigo Cavallero à celle des Armées sur les Frontieres de Castille. On a acheté un Vaisseau de Guerre Genoïs & un Maltoïs, qui doivent être envoyés en Amerique pour renforcer l'Escadre de l'Amiral Castagnette. C'est toujours le grand & principal objet de la Cour de faire revenir en su-
reté

reté les Gallions, ou d'obliger, en cas de besoin, l'Escadre *Angloise*, qui les tient enfermez à *Porto-Bello*, de leur donner un libre passage. On ne dit pas qu'il se soit encore commis aucune hostilité en ces Pays; mais on craint avec raison quelque coup d'éclat de la part de l'*Espagne*, qui ressent vivement cette démarche de l'*Angleterre*. Voici ce que portent les dernières Lettres qu'on a reçues de ces Contrées, dattées du mois d'Août, „ que „ l'Amiral Hozier se tenoit toujours dans la „ Baye de *Ste. Marie* avec son Escadre; qu'il en „ avoit détaché 3 Vaisseaux de Guerre pour croi- „ ser devant *Porto-Bello*, & visiter exactement „ tous les Vaisseaux qui entreroient dans ce Port „ ou qui en sortiroient, & que le Gouverneur „ de cette Place faisoit travailler en diligen- „ ce à la construction de deux Forts pour empê- „ cher l'entrée du Port, & se garantir de toute „ surprise. Que les Gallions demeueroient toujours „ desappareillez, & qu'on ne voyoit aucun moyen „ de les faire partir pour l'*Espagne* tant que l'Es- „ cadre *Angloise* se tiendroit à la vûe de ce Port, „ &c.

L'accession de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies* au Traité de *Hannover*, n'interesse pas moins cette Couronne, & c'est, dit-on, depuis qu'on en a reçu ici la nouvelle, que S. M. a ordonné de faire sortir les Vaisseaux de Guerre *Hollandois* qui se trouvoient dans la Baye de *Cadix*, comme nous le dîmes le mois dernier.

III. Sur tout cela les Nouvellistes se donnent carrière, & nous menacent d'une Guerre inévitable. Mais pour avoir quelque confiance à ce qu'ils débitent avec tant d'assurance, il faudroit être certain qu'ils ont le secret des Négociations; & c'est ce qui n'est, ni ne peut être. Toutes les Puissances

sances de l'Europe sont armées & dans une défiance réciproque: il est vrai. Mais à travers toutes ces aparances de rupture, on remarque un desir sincere de maintenir la tranquillité publique, & qu'il est même de leur interêt de ne pas l'alterer; & c'est de ces favorables dispositions qu'il seroit plus naturel de conclure pour la Paix que pour la Guerre. Ce ne sont que des ombrages qu'on verra se dissiper à la premiere ouverture d'un accommodement. Un peu de patience; les interêts des Princes ne se menagent pas comme ceux des particuliers, & il y a entre les Souverains des mesures à observer qui sont hors de la portée du commun. D'ailleurs il ne faut que médiocrement connoître l'état present de l'Europe pour en juger ainsi, & qu'observer la répugnance qu'ont tant de Puissans Princes à émouvoir cette querelle qui auroit de si terribles suites. Attendons plutôt un heureux calme, nous avons tout lieu de nous en flatter. Souvent les Princes arment pour se procurer une Paix plus solide, & ce ne seroit pas la premiere fois que cette maxime, *Si vis pacem, para bellum*, auroit été mise en pratique. L'Espagne comme la plus interessée dans tout ce qui se passe, fait des préparatifs extraordinaires, & tout est en mouvement dans cette Monarchie. Il y aura, di-on, 50. Vaisseaux de ligne prêts à mettre en Mer, au Printems prochain. Les Troupes de terre qui sont actuellement sur pied, montent à 86. mille hommes, y compris 22. mille hommes de Cavalerie, & on travaille sans relâche à de nouvelles levées. mais tout cela ne décide de rien en faveur de la Guerre dont on nous menace: l'Espagne & ses Alliez qui n'ont d'autre objet que le repos de l'Europe, n'abandonnent pas pour cela la voye des Négociations qui se conti-

nuent

nuent dans toutes les Cours, & dont on attend un heureux succès. Si les aparances sont pour la Guerre, les Puissances interessées demandent la Paix & la souhaitent, & c'est sur cela qu'il faut faire plus de fond que sur des bruits très-incertains qui varient d'un ordinaire à l'autre. On commence à parler d'un Congrès general proposé par la Cour Imperiale au Roi de la *Grande Bretagne*.

IV. Le 3. Novembre le Nonce du Pape s'étant rendu à l'*Escorial*, y fut admis à l'Audience du Roi, auquel il notifia que le Prince Emanuel de *Portugal* seroit élevé à la Pourpre à la premiere Promotion; & le 4. le Comte de *Königsbeck*, Ambassadeur de l'Empereur, donna une magnifique Fête à l'occasion de celle de *St. Charles* dont S. M. I. porte le nom. On apprend de *Barcelonne* que le Marquis de *Risbourg* a fait la visite de toutes les principales Places de *Catalogne*, & toutes les dispositions necessaires pour les mettre en sûreté; qu'on a fait partir pour l'*Arragon* & le Royaume de *Valence* 7. Régimens de Cavalerie & 10. Bataillons qui étoient en ce Pays; que celui de *Lacomorie* avoit été envoyé à *Ciudad-Real*, & qu'outre cela il restoit en *Catalogne* 18000. hommes de Troupes réglées, toutes complètes & en bon état. Qu'on avoit mis quantité de Canon en batterie sur les Ramparts de *Barcelonne*, particulièrement du côté de la Mer, & qu'on avoit envoyé en *Galice* 160. pièces d'Artillerie pour les monter sur des affuts. Tous les Generaux & Commandans des Troupes sont attendus à *Madrid* vers le 15. Decembre pour assister à un grand Conseil de Guerre qui doit s'y tenir en presence du Roi. On a publié un nouveau plan pour l'expédition des affaires de la Tresorerie generale, & qui va

être mis incessamment à exécution. Le Duc de Riperda est toujours au Château de *Segovie*.

V. On expédia le 6. des ordres au Bureau de la Guerre pour faire marcher quelques Régimens en différentes Provinces. Il a été résolu au Conseil d'augmenter les Troupes de terre jusqu'à 100000. hommes, & les Généraux qui doivent les commander seront incessamment nommez. Le 9. on dépêcha 3. Exprés, le premier en *Italie*, le second pour la Cour de *Vienne*, & le troisième pour celle de *France*, & le 10. le Roi ayant fait remettre par le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat, au Colonel Stanhope, Ambassadeur du Roi de la *Grande Bretagne*, la réponse aux dernières propositions qu'il avoit faites à S. M., ce Ministre envoya un Courier en *Angleterre* pour y porter cette réponse, après en avoir conféré avec Mr. vander Meer, Ambassadeur d'*Hollande*. L'entrée & le port des étoffes de laine & de soye fabriquées dans les Pays étrangers, ont été défendus par un Décret de S. M., de même que l'entrée des Ports d'*Espagne* à tous les Vaisseaux de quelque Nation que ce soit, qui viendront directement du *Levant*; ce qui a été notifié à tous les Ministres Etrangers par une Lettre qui leur a été écrite par le Marquis de la Paz, Secrétaire d'Etat. *Nous renvoyons le Décret & la Lettre au mois prochain, faute de place.* On a encore différé l'exécution de l'Ordonnance qui enjoignoit de porter aux Hôtels des Monnoyes les vieilles Especes pour les remarquer. Le Roi, pour subvenir aux dépenses les plus pressantes, a engagé une partie considérable des revenus de la Couronne nommez *Totzias-Reales*, pour deux millions d'écus, & on parle d'établir un nouvel impôt sur le *Cacao*, & de vendre plusieurs Charges tant dans le Royaume, que dans les Co-

l'ônies en *Amerique*. Le Comte Wander-Nath, Envoyé du Duc d'*Holstein*, est arrivé à *Madrid*, Mr. Verboom, Ingenieur General y a aussi été mandé, & a déjà eu plusieurs conférences avec le Roi & les Ministres de la Guerre. Le 19. Fête de *Ste. Elisabeth*, dont la Reine porte le nom, cette Princesse reçut là-dessus les complimens de toute la Cour, & L. M. dînerent ce jour-là en public. Le Roi a élevé à la Dignité de Grand d'*Espagne* de la premiere Classe le Prince de Campo Florido qui commande actuellement dans le Royaume de *Valence*, & le Duc de Verraguas a été fait Conseiller du Conseil de Guerre à la place du feu General Viletti. L'Abbé de Mongon a pris congé de S. M. & doit partir au premier jour pour retourner en *France*. Il a vendu ses Equipages au Comte Vander Nath, Ministre du Duc d'*Holstein-Gottorp*.

VI, On a établi un nouveau Conseil, sous le nom de *Junte de santé*, composé de 4. Conseillers qui seront chargés de faire les Reglemens nécessaires pour empêcher la communication du mal contagieux dans ce Royaume. Le 16. le Nonce du Pape ayant reçu un Exprés de celui qui réside à la Cour de *France*, vint communiquer à S. M. les dépêches qu'il en avoit reçues, & le 17. les Ambassadeurs de la *Grande Bretagne* & de *Hollande* se rendirent à l'*Escorial*, & y furent en conférence avec le Marquis de la Paz, Secretaire d'Etat, & quelques autres Ministres. Voici en substance la réponse qui paroît avoir été faite par le Roi d'*Angleterre* à la demande de S. M. Cath, au sujet du sejour des Escadres *Angloises* sur les Côtes d'*Espagne* & près de *Porto-Bello* en *Amerique* ;
 „ que l'Empereur s'étant engagé d'aider de tout son
 „ pouvoir l'*Espagne* à recouvrer *Port-Mahon* &

„ *Gibraltar*, S. M. Britannique devoit mettre ces
 „ deux Places hors de toute insulte; & qu'à l'é-
 „ gard de *Porto-Bello*, elle étoit aussi obligée de
 „ pourvoir à la sûreté du Commerce de ses Sujets
 „ qui avoit beaucoup souffert en *Amerique* depuis
 „ quelque tems, &c. Que là-dessus le Ministère
 Espagnol avoit remis une replique au Colonel
 Stanhope; mais qu'on en ignoroit la teneur. On
 parle de deffendre encore le transport des laines
 & des soyes hors du Royaume; cependant on dou-
 te que cette défenſe puisse avoir lieu, à cause du
 préjudice qu'elle causeroit au Commerce des Su-
 jets de cette Monarchie; & qu'on se contentera
 d'avoir interdit le port & l'entrée des Manufactu-
 res étrangères, particulièrement de celles d'*Ang-
 leterre*, de *France*, & d'*Hollande*. Nous avons pro-
 mis pour le mois prochain le Decret publié à ce sujet.

VI. *Cadix*. Les deux Bâtimens d'avis frêtea
 pour l'*Amerique*, étoient prêts à partir au com-
 mencement de Novembre, & n'attendoient pour
 cela que les dépêches de la Cour. On a
 reçu ici des ordres d'équiper quelques Vaisseaux
 de Guerre, outre ceux qui ont été acheté en *Ita-
 lie* par le Marquis Mari, pour être envoyez à
 l'Amiral Castagnette qui croise avec l'Escadre Es-
 pagnolle qu'il commande sur les Côtes de *Carta-
 gene*. On leve aussi 3. ou 4. mille Matelots dans
 toutes les Villes Maritimes pour le service de ces
 Vaisseaux, & de ceux qu'on se propose de met-
 tre en Mer au Printems prochain. Les deux
 Vaisseaux qui partirent de la Baye de cette Vil-
 le il y a quelques semaines, n'étans pas bons voi-
 liers, sont revenus à la *Corogne*. Tous les Vaisseaux
 de l'Escadre Hollandoise ne sont pas partis, &
 il en est resté quelques-uns dans ces Mers, qui

à ce qu'on croit, se joindront à ceux de l'Escadre Angloise du Contr'Amiral Hopson,

VII. *Portugal*. La Flotte de *Rio de Jennero* qui arriva à *Lisbonne* le 3. Octobre dernier, étoit composée de 16. Bâtimens qui ont fait le trajet en 82. jours, & n'est pas si riche qu'on s'y attendoit, n'ayant apporté qu'environ 3. millions de Cruzades pour le compte du Roi, & 8. millions pour celui des particuliers, tant en or qu'en Marchandises. Le premier du même mois l'Amiral Jennings entra dans le *Tage* avec l'Escadre *Angloise* qu'il commandoit revenant du Détroit de *Gibraltar*, & en partit le 10. pour retourner en *Angleterre*; ayant laissé ici le Contr'Amiral Hopson avec 4. Vaisseaux de Guerre. Le même jour ce Contr'Amiral, montant le *Sterling Castle*, mit aussi à la voile faisant route vers le *Sud* avec le Vaisseau *l'Yorck*, devant être joint par les deux autres à la hauteur de *Lagos*, où on apprend qu'il croisoit le 16. Le 5. le Vice-Amiral *Sommelsdich* revenant d'*Alger*, arriva aussi avec 5. Vaisseaux *Hollandois*, & fut suivi le 14. par ceux des Capitaines *Wiltentorf*, *Elias* & *Ymans*, qui avoient été obligez de sortir de la Baye de *Cadix* par un ordre exprés de la Cour de *Madrid*, & avec lesquels il est depuis parti pour retourner en *Hollande*. Une autre Escadre de 4. Vaisseaux de Guerre de *Malthe*, qui avoit croisé pendant quelques semaines à la hauteur du Cap *St. Vincent* sur les Corsaires de *Barbarie*, a fait route vers *Cadix*, d'où elle doit retourner à *Malthe*. Le 15. le *Dursley-Galley*, Vaisseau Anglois, étoit encore ici, de même que le *Lyme* commandé par le Lord *Vere*. Le 22. le Roi entra dans sa 38^e. année. La Flotte de la Baye de *Tous les Saints* est attenduë pour le mois de *Decembre*.

Les Lettres de *Gibraltar* du commencement de Novembre, portent que le Contr'Amiral Hopson y étoit revenu avec quelques Vaisseaux de son Escadre le 31. du mois précédent, ayant laissé les autres croiser à la hauteur de *Cadix* & du *Cap. St. Vincent*; que les Anglois continuoient de fortifier *Port Mahon*; qu'ils y avoient fait débarquer beaucoup d'Artillerie, & qu'on y travailloit à des souterains pour mettre la Garnison à couvert des bombes en cas de Siege.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier.

I. *Rome.* Le Pape, tout occupé des exercices de pieté, a passé les vacances en cette Ville, tandis que le Sacré College est allé jouir à la Campagne des agrémens de la belle saison. Le Cardinal *Coscia* s'est tenu pendant tout ce tems à *Castel-Gandolfe*, traitant aux dépens du St. Pere avec une magnificence extraordinaire les Cardinaux & les principaux Seigneurs & Dames, & Son Eminence étant toujours servie par les Officiers de S. S. Le 22. Octobre l'Ambassadeur de *Portugal* donna une grande fête à l'occasion de l'anniversaire de la Naissance du Roi son Maître, qui entra ce jour là dans sa 38^e. année. La Cour d'*Espagne* a assigné une pension de 20000. écus au Cardinal *Bentivoglio*, & a fait remettre à cette Eminence une assignation de 15000. écus, pour se mettre en état de soutenir son caractère d'Ambassadeur de cette Couronne. Mr. *Crispi* a fait

entre les mains du Pape la démission de son Archevêché de *Ravenna*, sur lequel il s'est réservé une pension de 4000. écus, & Mr. Cerri, Auditeur de *Rote*, étant mort dernièrement d'apoplexie, S. S. a disposé de cette Charge en faveur de Mr. Crescenzi Chanoine de *St. Pierre*, & Président de la Chambre Apostolique. Ces deux derniers Emplois ont été conferez l'un à Mr. Pezzella, & l'autre à Mr. Mosca, Gouverneur de *Lorette*, dont le Gouvernement a été donné à Mr. Mariani, Gouverneur de *Spolette*. Mr. Gualthieri a été déclaré *Ponent* de la Fabrique de *St. Pierre*; Mr. Caprara, de la Congregation du *Bon Gouvernement*; & Mr. Lescari, Secrétaire d'Etat, a été gratifié d'un Benefice de 400. écus de revenu dans le *Milanez*, dont étoit pourvû feu Mr. Cerri. Mr. Celigola, Tresorier General, a reçu l'Ordre de Prêtrise. L'Ambassadeur de *Malthe*, dont le terme étoit expiré, a été continué dans cet Emploi.

II. La Bulle pour la reforme du Clergé de la Monarchie d'*Espagne*, commençant par ces mots *Apostolici Ministerii*, & qui avoit été portée par le Cardinal Belluga en ce Royaume il y a quelques années, a été renvoyée ici & supprimée, aux instances du Conseil de *Castille* qui s'est fortement opposé à son exécution, quoique le Nonce de S. S. ait fait là-dessus de serieuses remontrances à la Cour de *Madrid*. Le 3. Novembre le Cardinal Bentivoglio, Ambassadeur de S. M. Cath, étant revenu d'*Albano*, alla descendre à l'Hôtel d'*Espagne*, où le Cardinal Belluga se rendit le même jour, & L. Em. y eurent ensemble un fort long entretien. Le 4. Fête de *St. Charles*, le Pape accompagna du Sacré College, tint Chapelle publique dans l'Eglise de *St. Charles al Corso* des *Milanois*;

lanois; le Cardinal Spinola y celebra la Mefle à la place du Cardinal Scotti, & le nouvel Ambaffadeur y parut pour la premiere fois avec un train magnifique. Le Cardinal Cintuegos Miniftre de l'Empereur, s'y diftingua par une très-riche livrée, & l'Ambaffadeur de Portugal, Dom Felix Cornecco, Agent d'Espagne, & les autres Miniftres étrangers affifterent auffi à ce Service dans de petites loges particulieres. Le 5. S. S. tint encore Chapelle dans la Bafilique de *St. Pierre*, où Elle celebra la Mefle pour le repos des ames des défunts Papes, & le 6. pour celles des défunts Cardinaux. Le Duc Lanti s'est retiré à la foudine à *Florence*, fur ce que le Pape avoit ordonné de l'enfermer au Château *St. Ange*, pour avoir manqué au refpect dû aux ordres du Gouvernement. Le Cardinal Fabroni ayant eu quelques nouvelles attaques d'apoplexie à *Frafcati*, s'est fait transporter ici en Litier, & le 5. les Cardinaux *Cofcia* & *del Giudici*, de même que le Prince & la Princeffe de *Monte-Mileto*, revinrent de *Castel-Gandolfe*. Le Chapitre general des *Auguftins* aflemblé à *Perrugio* a élu pour General le Pere *Belelli Napolitain*, & le Pere *Leoni de Giovenazzo*, pour Procureur General, à la place du premier. L'Abbé *Roffi*, Aumônier du Duc de *Lorraine*, a été déclaré Prélat Domestique du Pape à la recommandation de ce Prince, & l'Abbé *Raimondi* a été nommé à l'Evêché de *Mattera* dans le Royaume de *Naples*. Le Cardinal *Bentivoglio* a pris le caractere d'Ambaffadeur d'Espagne, & en reçoit actuellement les complimens.

III. On a publié une Ordonnance qui défend fous de rigoureufes peines à tous les Sculpteurs de travailler aucune pièce de Marbre fur laquelle il y auroit quelque infcription ancienne; parce qu'on

qu'on a remarqué que cela avoit ci-devant occasionné quantité de procez. La nouvelle de l'accommodement entre le St. Siege & la Cour de *Turin*, dont nous avons fait mention dans nos précédens Journaux, étoit prématurée. Cette affaire n'est pas encore tout-à-fait terminée, mais on croit qu'elle le sera dans peu. Il se tint encore dernièrement à ce sujet une Congregation dans l'Appartement de Mr. Lescari, Secrétaire d'Etat, composée de Mrs. Fini, Paulucci, & du Ministre du Roi de *Sardaigne*, où il fut résolu de faire expedier une Bulle à S. M., par laquelle le Pape lui accorde la nomination des Benefices en *Sardaigne*, & cette Bulle a été depuis envoyée à *Turin*. Mais comme ce n'est qu'une partie de ce que cette Cour demande, & qu'il s'agit encore de la nomination de ceux en *Piémont* & en *Savoys*, on a aussi envoyé là-dessus un projet d'accommodement, sur lequel on attend avec impatience que S. M. s'explique. La Princesse Epouse du Chevalier de St. George se tient toujours dans le Couvent de *Ste. Cecile*, & le Prince son Epoux à *Bologne* avec ses deux Fils. Ce sont les Cardinaux Gualthieri & Alberoni qui sont chargez de ses affaires en cette Cour pendant son absence.

IV. Le 15. le Pape tint Consistoire sur la Canonization des nouveaux Saints, dont la ceremonie est fixée au 10. Decembre, & particulièrement sur celle du *B. Turribio*, pour laquelle les Cardinaux & Evêques donnerent leurs suffrages dans un Ecrit cacheté. Ce jour-là S. S. disposa de quelques Charges & Benefices vacans, entr'autres de l'Evêché de *Bertinero* en faveur du Pere Oldi Religieux *Carme*; de la Charge d'Oeconome de la Basilique de *St. Pierre*, vacante par la mort de Mr. Segardi, en faveur de Mr. Sinibaldi; celle de

Juge

Juge de la même Fabrique fut conférée à Mr. Gaucci, & celle de *Ponent* de la Consulte, à Mr. Perelli, Gouverneur de *Rieti*. Il est arrivé ici un Envoyé de *Tripoli* avec ses deux fils, venant de *Naples*, où il a fait quelque séjour, & allant à la Cour de *Vienne*. Il est défrayé par le Cardinal Cinfuegos, & servi des Carosses & Equipages de S. Em. pendant le tems qu'il demeurera en cette Ville. Le Cardinal Scotti qui revint ici le 11. de la Campagne en parfaite santé, tomba malade le 12. d'une inflammation de poitrine avec une grosse fièvre, & mourut la nuit du 16. C'est une huitième place à remplir dans le Sacré College, & ce seroit la neuvième, sans la Promotion de Mr. Fleury au Cardinalat. L'ouverture des Tribunaux après les vacances, se fit le 12. avec les ceremonies accoutumées.

V. *Naples. Sicile*. Le Ministre envoyé à *Vienne* par la Regence de *Tripoli*, arriva le 15. Octobre à *Naples* avec ses deux fils & une suite de 13. personnes. On lui avoit meublé un Appartement dans le *Château-Neuf*, & il a été défrayé aux dépens de la Chambre Royale pendant le séjour qu'il a fait ici. Le 2. Novembre, après avoir vû ce qu'il y a de remarquable en cette Ville, il en partit pour *Rome*, d'où il continuera son voyage pour l'*Allemagne*. Les presens qu'il porte à l'Empereur consistent entr'autres, en 2. Tigres, 5. Boucs Africains, 12. Chevaux Barbes, & plusieurs piéces d'étoffes fabriquées en ce Pays. Le 24. Octobre, sur les 2. heures de la nuit, on sentit ici une secousse de tremblement de terre, qui redoubla une heure après, & qui ne fit heureusement d'autre mal que de causer une allarme generale aux Habitans de cette Capitale. On apprend de *Sicile* que le Comte d'Almenara, Viceroi de ce Royaume, résidera

réfidera à *Messine* pendant cet Hyver, & que le General *Walis* & le Comte de *Traun* y sont attendus, le premier en qualité de Commandant en chef des Troupes Imperiales, & le second de Gouverneur de cette Ville; que le Conseil a donné son consentement à l'établissement d'une Compagnie par voye de souscription, dont le but est de transporter des Fabriques de soye dans tous les Ports du *Levant*, & d'en rapporter toutes sortes de Marchandises, à l'exclusion de ceux qui ne seront pas Membres de cette Compagnie. Les Habitans de *Palerme* commencent à rebâtir leurs maisons, & à réparer les dommages causez par le dernier tremblement de terre. On amasse dans ce Royaume quantité de fourages & de Munitions. La Compagnie de *Trieste* pousse avec vigueur son Commerce dans le *Levant*, ce qui dérange fort celui des *Venitiens*.

VI. *Venise*. On meuble ici un Palais pour l'Electrice Doiiairiere de *Baviere* qui doit venir y faire sa résidence, préférant le séjour de cette Ville à celui de *Munich*, & cette Princesse est actuellement à *Bonn* chez l'Electeur de *Cologne* son Fils, où elle fera quelque séjour. Le 2. Novembre Mr. *Fini* fut nommé par le Senat à la Charge d'Amiral des Vaisseaux de Guerre de cette Republique, vacante par la mort de Mr. *Savorgnani*, & Mr. *Zacharie Canal*, qui est actuellement Ambassadeur à *Madrid*, fut choisi pour remplir l'Ambassade de *France*, à la place de Mr. *Morofini* dont le terme est expiré. Le 5. Mr. de *Gergy*, Ambassadeur de *France*, fit enfin son entrée en cette Ville, & fut conduit à l'Audience publique du Doge, auquel il délivra ses Lettres de créance. Nous laissons le détail de cette Ceremonie qui fut des plus magnifiques & des plus pompeuses. On n'avoit pas encore

core vû ici de Gondoles d'un meilleur goût, des livrées plus riches, ni de Maison plus leste & plus nombreuse, & les fêtes que donna ce Ministre à cette occasion pendant trois jours consecutifs, ont été des mieux ordonnées. Nous ne rapporterons que la Harangue que S. Exc. fit au Doge, comme la pièce la plus interessante. La voici.

SERENISSIME PRINCE,

C'Est pour moi le plus heureux de tous les jours, que celui qui me donne entrée dans vôtre auguste Senat. Jour où je jouis de l'honneur d'être l'Interprète des volontez du plus Puissant des Rois vers la plus Illustre des Republiques.

Accoutumé depuis longtems à étudier cette sagesse qui préside à vos Conseils, j'ambitionois un rang qui me fit voir encore de plus près ce que je ne me laissois pas d'admirer; & dans les divers Ministeres dont le Roi mon Maitre m'a honoré, je regardois comme le comble du bonheur d'un Ministre Politique d'être revêtu du caractère auguste, auprès d'une Puissance que la politique a rendu si fameuse.

Mon bonheur aujourd'hui égale mes esperances; mais mon admiration croît chaque jour; & plus je contemple de près ce que vôtre Republique a de grand, & ce que vôtre Senat a d'auguste, plus j'y découvre de prodiges.

Si j'envisage cette puissante Republique du côté de la Religion, je vois que si vous lui devez en partie vôtre naissance, vôtre grandeur, vôtre tranquillité, vous vous acquitez abondamment avec elle par la protection qu'elle reçoit de vous en Italie; vous - en êtes le Boulevart contre les Infideles; Rome, le centre de la Catholicité offre à Dieu un culte paisible à l'ombre de vôtre puissance; & c'est contre cette puissance même, comme contre un écueil inébranlable,

ébranlable, qu'est venu échoïer tant de fois l'immense & l'orgueilleux Empire des Ottomans.

Si l'envifage vôtres République du côté de la durée, 12. siècles de grandeur la rendent supérieure aux Républiques si vantées de l'antiquité. Rome, Sparte, Athenes, avec toute la sagesse de leurs Légiflateurs, ont vu leur grandeur devenir en peu de siècles la proie des passions & des viciffitudes humaines qu'elles n'ont fçu fixer ; vôtres République l'a fçu, & bien loin d'être la proie de l'ambition de fes Membres, elle a souvent reprimé, corrigé, & dompté cel'e de fes ennemis.

Si je l'envifage du côté des forces & de l'étenduë, je vois un nouveau prodige. Les Empires les plus vaftes ont des bornes, ils ont des Campagnes fertiles, ils ont des peuples nombreux. Ici je vois une autre efpece de grandeur, à laquelle rien ne refemble, & que rien, ce femble, n'égale.

La Mer, la vafte Mer, nonobftant fes orages, fes agitations, fes incertiudes, vous fert tout à la fois de Villes, de Campagnes, de Citadelles, de Tresor, de défenfe. Cette sterile étenduë eft plus fertile pour vous que les Campagnes les plus abondantes. Ces ondes agitées qui ébranleroient dans leur fureur les plus puiffans Edifices, fervent aux vôtres de folides fondemens ; elles vous prefentent un fein paifible, tandis qu'elles n'ont pour les autres que des orages, & ce qui fert de bornes aux autres Empires, femble étendre le vôtre par tout où il porte vôtre Commerce & vôtre gloire.

Si je l'envifage du côté des grands Hommes qu'elle a porté & qu'elle porte encore, je vois, non comme ailleurs un grand peuple gouverné par un homme fage, mais un peuple de fages gouverné par une multitude d'hommes qui excellent en fageffe.

Un Etat fe glorifie de former & de pofféder un
grand

grand Ministre dans un seul homme; il y trouve sa gloire, sa force, son bonheur. Ici ce n'est pas un homme seul, c'est un Corps assemblé de grands hommes; c'est, pour ainsi dire, une multitude entiere de Ministres, dont la sagesse plus profonde que la Mer qui leur sert de Trône, suffiroit au Gouvernement de plusieurs Etats, & s'est trouvée tant de fois superieure aux forces réunies des Puissances conjurées contre vous.

En un mot, sans prononcer sur la préférence que les Etats meritent entr'eux, le vôtre, Serenissime Prince, sera toujours un prodige aux yeux de ceux qui savent en étudier la grandeur, où l'on voit moins de peuples & tant de forces, moins de terres & tant de richesses, moins d'hommes & tant de grands Politiques.

Voilà ce que les hommes éclairez découvrent dans le Gouvernement de votre Republique; mais voici ce qui ajoute un nouveau lustre à sa gloire, c'est que le Roi mon Maître estime son amitié. Ses Illustres Ayeux lui en ont donné l'exemple par tant d'Alliances de sa Couronne avec votre Republique, & par les distinctions qu'ils lui ont accordées en tant d'occasions différentes.

Ces Alliances ne sont pas moins précieuses au Roi mon Maître, par le sage penchant qui le porte à copier en tout la conduite du Grand Monarque auquel il a succédé, mais encore par la vûë qu'il a d'affermir par votre moyen en Italie le repos & la paix qu'il prétend conserver dans toute l'Europe.

Les Princes cachent souvent les desseins secrets de leurs Ambassades; le Roi mon Maître par une politique superieure, & en même-tems plus droite & plus noble, me permet, me charge même de dire hautement, & de vous confier sans crainte le secret de ses Conseils.

des Princes &c. Janvier 1727. 31

Conseils. Ils ne tendent qu'à maintenir la Paix, à la rendre durable, & à procurer à tous les peuples les avantages qu'ils en sçavent tirer.

C'est ce que ce jeune Monarque, déjà Grand par ses qualitez naturelles, plus Grand encore par sa serieuse application au Gouvernement de son Etat, dans un âge où les ames vulgaires ne goûtent & ne connoissent même que les plaisirs; c'est (dis-je) ce que le Roi mon Maître préfere aux autres avantages qui excitent souvent l'ambition des Rois. Il ne cherche pas des conquêtes, ni à agrandir ses Etats aux dépens du repos public; il est assez Grand & assez Puissant, sa noble ambition ne le porte qu'à maintenir la Paix & l'union de toutes les Puissances de l'Europe, à assurer tout à la fois par cet heureux moyen le bonheur de ses peuples & celui de ses voisins, & à devenir par sa moderation, non le Maître, mais le Pere & le Bienfaiteur de tous les Empires.

Le même dessein est, sans doute, l'ame de vos Conseils; la Paix & le repos de l'Italie a toujours été le principal objet de vos vœux & le fruit de votre sagesse; il sera encore plus solidement établi, quand vous le maintiendrez de concert avec un Roi déjà si sage & si moderé, qu'il merite dès sa jeunesse & votre admiration & votre confiance.

¶ Pour moi, Serenissime Prince, je m'estime heureux d'être tout à la fois le Ministre d'un si noble dessein, & le spectateur des merveilles de votre Gouvernement. Puis-je jouir longtems de ce double avantage, & mériter par mes respects & ma profonde veneration pour votre Serenité, &c. l'estime de tant de grands Hommes, qui ont acquis eux-mêmes celle de toute l'Europe.

Le 16. le Comte de Gergy se rendit avec toute

te sa fuite au College pour y recevoir la reponse du Senat. Ce Ministre est vû ici de fort bon œil, & sa principale Commission est, dit-on, d'engager la Republique à acceder au Traité d'*Hannover*. La Duchesse de Tiano est partie pour *Rome* avec ses 2. filles, & le Cardinal Ottoboni son Neveu se dispose à y retourner à la fin de ce mois. Le Gouvernement a envoyé 5. Vaisseaux de Guerre pour convoyer la Flotte Marchande qui est attenduë des Echelles du *Levant*, & les autres sont actuellement dans l'Arsehal pour être nettoyez. On prépare à *Bresce* 16000. canons de Fusil pour être envoyé à *Turin*. On apprend que la Peste diminuë considerablement en *Turquie*.

VII. *Genes* Le 25. Octobre le Conseil des 200. fut extraordinairement assemblé pendant quelques heures, & le même jour on dépêcha un Exprés au Marquis Doria, Envoyé à la Cour Imperiale. Ce fut, dit-on, pour y motifier la resolution prise par la Republique d'acceder au Traité de *Vienne*.

VIII. *Livourne*. On se tient ici sur ses gardes, de même que dans tous les autres Ports des Etats du Grand Duc, conformément à l'ordre qu'on en a reçu de la Cour, & les Magasins des Places sont abondamment pourvûs. Le Comte de Caïmo, Envoyé de l'Empereur à *Florence*, est venu faire un tour en cette Ville, pour quelques affaires concernant les Compagnies d'*Ostende* & de *Trieste*. On parle fort d'un nouveau Traité qui se négocie entre S. M. I. & le Grand Duc, & que S. A. R. écoute volontiers les propositions qui lui sont faites à ce sujet.

IX. *Milan*. Ce ne fut que le 23. Octobre que les Articles du renouvellement de la Capitulation avec les Députez des *Grisons* furent reglez, & le 24. le serment en fut prêté avec beaucoup de sollemnité.

lemnité. Le Comte de Daun, Gouverneur General, s'étant rendu le matin de *Niguarda* à son Palais en cette Ville, les Députez des *Lignes Grises* y furent conduits dans les Carosses de S. Exc. accompagnez des Seigneurs qui étoient allez les prendre, & qui étoient tous magnifiquement vêtus, de même que leurs Domestiques. Tous les Membres des Dycasteries, vêtus à l'*Espagnole*, furent presens à la signature de l'Acte, pendant laquelle on fit plusieurs décharges de l'Artillerie, & quantité d'autres Seigneurs, de même que les Ministres Etrangers étoient dans les Galleries. La Ceremonie achevée, on reconduisit les Députez chez eux, & une demie heure après, on les y alla prendre avec 12. Carosses à 6. Chevaux, pour les conduire à *Niguarda*, où ils furent magnifiquement traitez. Les deux Princes de *Saxe-Gotha* qui se trouvoient ici, le Prince de *Lichtenstein*, & plus de 60. personnes de distinction furent de ce repas, qui dura jusqu'à minuit.

Ce Traité est conclu avec l'Empereur comme Duc de *Milan*. On y est convenu qu'au lieu de 150. Fantassins & 70. Cavaliers, il pourroit passer en cas de besoin 400. hommes par le Païs des *Grisons*. On n'a pû rien changer à l'article de la Religion, qui a été renvoyé à la Cour Imperiale, de même que l'affaire de *Laghetto*. On a retranché de l'Article XX. ce qui pouvoit être préjudiciable à la *France*, & on est convenu de payer tous les ans les anciennes pensions, & quelques nouvelles qui ont été stipulées. Le 9. Novembre les Députez prirent congé du Comte de Daun & du Gouvernement, & ayans été regalez de riches & magnifiques Chaines d'or, ils partirent le 10. pour retourner chez eux. On compte que les frais que la Chambre Imperiale a fait tant pour

les festins, que les présens qui leur ont été donnez, montent à plus de 20000. écus. Comme la Cour de *Turin* arme, & qu'on est informé qu'elle est sur le point de se déclarer en faveur du Traité d'*Hannover*, Son Excellence a ordonné à quelques mille hommes de se tenir prêts à marcher au premier avertissement vers les Frontieres de *Pié-mont*. On continuë de fortifier toutes les Places de cet Etat.

X. *Suisse*. L'ouverture de l'Assemblée generale des Députez des *Loiiables Cantons* se fit le 21. Novembre à *Bade*, & le 22. les Conférences commencerent avec l'Abbé de *St. Blaise*, Ministre de l'Empereur, qui est, dit-on, chargé de proposer le renouvellement de l'Alliance entre S. M. I. & le Corps Helvetique, & que les Suisses se chargent de la garde des quatre Villes Forestieres; mais on ne croit pas que la Diette fasse rien avant l'arrivée du Marquis de *Bonac*, Ambassadeur de *France*, qui vient remplacer le Marquis d'*Avarey*, & qui est, dit-on, chargé de faire des propositions avantageuses pour une Alliance generale. Cette Couronne a fait faire ici des remises considerables, & en attendant l'arrivée du Marquis de *Bonac*, Mr. de la *Martiniere*, Secretaire d'Ambassade, s'est rendu à *Bade*, pour y menager les intérêts de sa Cour. On croit que le differend entre le Canton de *Lucerne* & le *St. Siege*, est accommodé, mais on ne dit pas à quelles conditions. Les *Lignes Grises* doivent s'assembler à *Hantz* pour écouter le raport de leurs Députez qui sont revenus de *Milan*.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de considerable en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. **F**ontainebleau. On ne compte plus sur la grosseffe de la Reine, & toutes les aparances en sont évanouïes. On repare les avenues de ce Château qui étoient fort rudes du côté de *Nemours*; pour cet effet on abat des Rochers, & on pave les chemins en plusieurs endroits. Le grand reservoir de *Versailles* creva dernièrement, & le poids de l'eau renversa deux grands murs qui le soutenoient: on fut obligé de faire joüer les eaux ordinaires & extraordinaires pour le décharger entièrement, & 200. Ouvriers sont employez à le réparer. Le Marquis de Bonac, ci-devant Ambassadeur à la *Porte*, a été nommé pour aller en *Suisse* remplacer le Marquis d'Avarey. Le Cardinal Gualthieri s'étant démis des Abbayes de *St. Victor* à *Paris*, & de *St. Remi* à *Rheims*, le Roi en a disposé en faveur de l'Abbé Gualthieri son Neveu, qui a apporté ici le Bonnet pour le Cardinal de Fleury. S. M. a aussi nommé à l'Abbaye de *Farmontier* de 40000. livres de rente, Madame de Beringhen, Religieuse de ce Monastere, & Sœur de la défunte Abbessé.

II. Le 5. Novembre le Roi fit la cérémonie de donner dans sa Chapelle le Bonnet au nouveau Cardinal de Fleury. En voici le détail.

Le Chevalier de Sainctor, Introduceur des Ambassadeurs, étant allé prendre dans les Carosses du Roi & de la Reine le Cardinal de Fleury, le conduisit chez le Roi avec l'Abbé Gualthieri, Ca-

merier d'Honneur du Pape, envoyé par S. S. pour apporter le Bonnet audit Cardinal. L'Abbé Gualthieri fut introduit avec les ceremonies ordinaires à l'Audience que le Roi lui donna dans son Cabinet, & presenta à S. M. le Bref de S. S. Après cette Audience, le Roi descendit à sa Chapelle, où le Cardinal de Fleury se rendit à la fin de la Messe, étant conduit par le Chevalier de Saintor. Le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies, & le Sr. Desgranges, Maître des Ceremonies, le reçurent à la porte de la Chapelle, & S. Em. alla se placer près du Prie-Dieu du Roi du côté de l'*Evangile*, où on lui apporta un Carreau. L'Abbé Gualthieri, revêtu de son habit de cerémonie, ayant remis entre les mains du Cardinal le Bref du Pape, alla prendre sur une Crédence, préparée pour cet effet du côté de l'*Epître*, un Bassin de vermeil doré, sur lequel étoit le Bonnet, & le presenta au Roi. S. M. prit le Bonnet & le mit sur la tête du Cardinal, qui le reçut avec une profonde inclination, & à l'instant même se découvrit. Dès que le Roi fut en marche pour sortir de la Chapelle, le Cardinal de Fleury entra dans la Sacrificie, où il prit les habits de sa nouvelle Dignité. Il montra ensuite chez le Roi étant accompagné du Marquis de Dreux & du Sr. Desgranges, & le Chevalier de Saintor qui étoit toujours resté auprès de lui, l'introduisit dans le Cabinet du Roi, auquel S. Em. fit le remerciement suivant.

S I R É,

L A nouvelle Dignité dont je viens rendre hommage à V. M., quelque grande qu'elle soit en elle-même, m'est encore infiniment plus précieuse, parce que je la tiens uniquement de sa main, &

je l'ose dire, parce qu'elle ne lui fait pas moins d'honneur qu'à moi-même.

Qu'il me soit permis, Sire, de publier aujourd'hui ce que la bonté de vôtre cœur vous avoit inspiré en ma faveur, dans un tems où vous n'étiez pas encore le Dispensateur des graces : non seulement vous m'aviez destiné vôtre nomination au Cardinalat, sans que j'eusse jamais pris la liberté de vous en parler ; mais vous avez encore, sans me le dire, demandé avant le tems ordinaire, que cette grace me soit accordée.

Favoïez, Sire, qu'il y a peut être quelque retour secret de complaisance sur moi-même, en apprenant au public cette marque d'attention de V. M. si favorable pour moi ; mais ne serois je pas aussi avec raison taxé d'ingratitude, si je n'annonçois pas à la France qu'il y a en vous un fond de bonté, des sentimens, & je ne crains point de le dire, de reconnoissance, qui doit faire la plus douce consolation de vos Sujets.

La majesté du Trône attire naturellement le respect, les grands talens des Princes excitent l'admiration, leur puissance inspire la crainte ; mais c'est la bonté, la douceur, l'humanité qui les rendent Maîtres des cœurs, & qu'est ce que les François ne sont pas capables d'oser, de faire, de souffrir même, quand ils se croient aimez de leurs Maîtres ?

Les Nations de l'Orient rendent à leurs Souverains un culte presque égal à celui de la Divinité. Parmi celles de l'Europe il y en a qui veulent gouverner leurs Rois ; d'autres qui quoique très-attachées à eux & très-fidelles, les respectent encore plus qu'elles ne les aiment ; mais le propre caractère des François est l'amour pour leur Roi, le desir de lui plaire, de le voir, d'en aprocher, d'en être aimé.

V. M. a reçu des marques de cet amour dès sa

plus tendre enfance : ils vous ont aimé, Sire, avant que vous fussiez en état de les aimer vous-même.

Leur consternation dans vos maladies, a été égale à celle d'une famille qui eût tremblée par la perte de celui qui en étoit le soutien ; & les marques de leur joye pour vôtre guérison, ont été portées à des excez qui ont presque passé quelquefois les bornes de la moderation.

Avec quelles acclamations vos fideles peuples n'ont-ils pas reçu la Declaration que V. M. a faite de vouloir prendre en main le Gouvernement de son Royaume ; & de quel heureux avenir ne se croyent-ils pas en droit de se flatter, quand ils voyent se développer de plus en plus en V. M. les grandes qualitez de son Auguste Bisayeul que vous vous êtes proposé pour modele : un esprit d'ordre & de justice, une conception à laquelle rien n'échape, un secret impenetrable, une droiture de jugement, un accès doux & facile, jamais d'impatience, ni jamais un mot, un seul mot de fâcheux pour personne, un éloignement de luxe en tout genre ; mais ce qui est infiniment au dessus de tout, un attachement inviolable à la Religion, & un respect pour nos saints Mysteres, qu'aucune distraction étrange-re, ni le mauvais exemple ne peuvent interrompre.

Voilà, Sire, ce qu'on admire déjà en V. M., & ce qui fonde la juste esperance que vos Sujets ont de vous voir un jour égaler nos plus grands Rois.

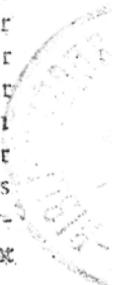
Rien n'est plus dangereux, ni plus difficile à soutenir qu'une grande attente, mais j'ose assurer qu'il ne tiendra qu'à V. M. de ne point tromper la nôtre. Puissez-vous, Sire, la remplir dans toute l'étendue que le demandent nos besoins ? Pussions-nous avoir la consolation de voir retracer en vôtre Personne Sacrée la sagesse du Roi vôtre Bisayeul dans
l'art

l'art du Gouvernement, toute la bonté du Dauphin votre Grand-Pere, & la pieté de votre Auguste Pere! Ce sera, Sire, la recompense la plus touchante pour moi que je puisse jamais recevoir de mon respectueux, & s'il m'est permis de parler ainsi, de mon tendre attachement pour V. M.

Le Roi fit une reponse à ce discours rempli des témoignages de la plus parfaite affection, & fit au Cardinal l'honneur particulier de l'embrasser. S. Em. alla ensuite chez la Reine, & après qu'elle eut fait son compliment; on lui apporta un Tabouret. Elle presenta à S. M. l'Abbé Gualthieri, qui remit à cette Princesse le Bref du Pape, & la complimenta; après quoi le Cardinal de Fleury fut reconduit chez lui par le Chevalier de Saintot dans les Carosses du Roi & de la Reine, avec les mêmes ceremonies observées lorsqu'il étoit arrivé chez le Roi.

III. On a mandé à la Cour tous les Gouverneurs & Commandans des Places situées le long du *Rhin*, de la *Saare*, & de la *Moselle*, pour se trouver à un grand Conseil de Guerre qui doit s'y tenir à la mi-December, & recevoir de nouvelles instructions. On a suspendu la resolution qui avoit été prise de congédier les Milices; on a même nommé les Officiers reformez qui doivent les commander, & on leur distribué actuellement les habillemens & les armes nécessaires pour les mettre en état de servir. On dit que la Cour est plus que jamais dans la resolution de remplir les engagements dans lesquels elle est entrée par le Traité d'*Hannover*, & que depuis l'Alliance du Roi de *Prusse* avec l'Empereur, S. M. a fait offrir 50000. hommes à une des Puissances interessées dans ce même Traité. Toutes ces dispositions for-

tifierent



tifient de plus en plus les bruits qui se répandent d'une prochaine Guerre ; mais ceux qui sont les plus au fait des intérêts des Princes, croyent toujours qu'un prochain accommodement mettra fin à ces agitations, d'autant plus que toutes les Négociations continuent de rouler sur les moyens de pacifier l'*Europe*, & que l'Empereur persiste, dit-on, à demander pour cela la tenuë d'un Congrès en *Allemagne*. M. M. Walpole & Boreel, Ambassadeurs de la *Grande Bretagne* & de *Hollande*, ont journellement des Conférences avec le premier Ministre. Le Fils aîné du Prince Ragotski est, dit-on, ici *incognito*, & a déjà eu plusieurs entrevûes avec le Cardinal de Fleury, le Comte de Morville, & le Ministre d'*Angleterre*. Le 6. le Marquis de Steinville, Envoyé Extraordinaire du Duc de *Lorraine* eut sa première Audience publique du Roi & de la Reine ; & Mr. Walpole se dispose à repasser en *Angleterre* pour se trouver à la prochaine ouverture du Patlement de la *Grande Bretagne*. La Cour paroît fort satisfaite des dernières Lettres qu'elle a reçu du Comte de Cambis, Ambassadeur de S. M. à la Cour de *Turin*.

IV. Le Roi fut indisposé le 17. & garda ce jour-là la Chambre. Le 19. le Cardinal de Fleury renvoya à *Vienne* le dernier Courier qu'il avoit reçu du Duc de Richelieu, & on dit à présent que ce Seigneur restera à la Cour Imperiale jusqu'à nouvel ordre. Le Roi & la Reine ayans achevé leurs Stations pour gagner le Jubilé, firent le 24. leurs dévotions, & reçurent la Communion dans la Chapelle du Château, & après la Messe le Roi toucha grand nombre de malades. Le 25. après-midi S. M. quitta cet agréable séjour pour retourner à *Versailles*, & se rendit en chassant à

Petit-

des Princes &c. Janvier 1727. 41

Petit-Bourg chez le Duc d'Antin, où la Reine étoit arrivée quelques heures auparavant. Le Cardinal de Rohan a eu une nouvelle attaque de goutte accompagnée de fièvre. Le Duc de Bourbonville, qui va à *Vienne* en qualité d'Ambassadeur d'*Espagne*, arriva le 17. à *Paris*, & s'étant rendu le 19. à *Vincennes*, accompagné de la Marquise de Mailly, il eut aussi tôt Audience de la jeune Reine Doüairiere, à qui il remit une Lettre du Roi son Maître. Le 24. Son Exc. partit pour se rendre à *Vienne* par *Bruxelles*, & on ne dit pas qu'elle ait exécuté aucune Commission pendant le séjour qu'elle a fait ici. Le Comte Maurice de *Saxe* n'ayant pû parvenir à faire agréer son Election au Duché de *Courlande* par la Diette generale de *Pologne*, est attendu dans peu, ce Seigneur étant à la tête d'un Regiment d'Infanterie au service de S. M. T. C. Le Roi a disposé de l'Abbaye de *Pont aux Dames*, Ordre de *Cîteaux*, Diocèse de *Meaux*, vacante par la démission de la Dame d'Ormesson, en faveur de la Dame de Bourlamaque; de l'Abbaye Commendataire de *Fontenelles*, Ordre de *St. Augustin*, Diocèse de *Luçon*, en faveur de l'Abbé d'Audigne; & de l'Abbaye de *St. Remy des Landes*, Ordre de *St. Benoît*, Diocèse de *Chartres*, en faveur de la Dame de *St. Fargeux*. Tous les Ministres Etrangers qui avoient suivis la Cour à *Fontainebleau*, sont retournés à *Paris*. Mr. de Campredon, qui a été pendant plusieurs années Envoyé Extraordinaire aux Cours de *Suede* & de *Russie*, en est revenu, & on dit qu'il va être envoyé à *Genes* avec le même caractère.

V. Pendant le séjour que la Cour a fait à *Petit-Bourg*, il y a eu deux grandes parties de chasse dans la Forêt de *Senars*, & le 30. à neuf heures
du

du soir, L. M. revinrent à Versailles en parfaite santé. Immédiatement après l'arrivée du Roi, Mr. le Blanc, Ministre de la Guerre, eut l'honneur de saluer S. M. qui le reçut avec beaucoup de bonté: ce Ministre est parfaitement bien rétabli de sa dernière maladie, & est en plein exercice de sa Charge. Le premier Decembre L. M. entendirent la Messe dans la Chapelle du Château, & l'après midi la Prédication de l'Abbé Hardouin. Le 3. Mr. de la Frenzt, Ministre de *Dannemarck*, présenta, suivant la coutume, à Sa Majesté, de la part du Roi son Maître huit Faucons d'une rare beauté & d'une grandeur extraordinaire. On a fait des remises considérables au Duc de Richelieu, Ambassadeur du Roi à *Vienne*; & on attend avec impatience la réponse de cette Cour aux dernières propositions faites à l'Empereur pour la conservation de la Paix. Cependant on continuë ici de faire toutes les dispositions pour soutenir la Guerre en cas qu'elle soit inévitable. Tous les Gouvernemens du Royaume vont, dit-on, être remis sur le pied qu'ils étoient du tems du feu Roi.

VI. *Paris*. Le 12. Novembre, la rentrée du Parlement se fit avec les cérémonies ordinaires, & l'Evêque Comte de *Châlons* célébra pontificalement la Messe dans la grande Salle du Palais, à laquelle Mr. de Portail, premier Président, & toutes les Chambres assistèrent. C'est Mr. Olivier de Senozan, qui remplace Mr. Ogier dans la Charge de Receveur Général du Clergé, avec le nouveau Titre d'Intendant Général des affaires & Finances du Clergé de *France*. Mr. Brunet de Molan, Receveur General des Décimes de ce Diocèse, lui sert de caution, & servira sous lui en qualité de Trésorier. L'Assemblée continuë ses séances dans le Couvent des *Grands Augustins*, & les Prélats

Prélats ne paroissent pas satisfaits de ce qu'on reçoit la vivacité de leur zèle par rapport aux affaires présentes de l'Eglise, & particulièrement contre Mr. l'Evêque de Montpellier & les Adhérens. On leur a permis d'en écrire à la Cour, & S. M. pour leur donner là-dessus quelque satisfaction, leur a fait faire la réponse suivante à leurs demandes.

I. **L**E Roi est persuadé de l'utilité des Conciles Provinciaux, & se portera volontiers à en permettre la Convocation, après avoir fait examiner les motifs qui peuvent rendre cette permission nécessaire aux Metropoles qui la demandent.

II. Le Roi veut que les Constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII., qui ont condamné les propositions de Jansenius, & ordonné la Signature du Formulaire, & les Constitutions de Clement XI. des années 1705, & 1713., qui commencent par ces mots; Vineam Domini & Unigenitus, soient observées dans toute l'étendue des Terres de son obéissance, selon leur forme & teneur; & que lesdites Constitutions, étant Loix de l'Eglise, soient regardées comme Loix de son Etat.

III. Veut Sa Majesté, que la Declaration du mois d'Août 1720. soit exécutée, & qu'on ne puisse établir de nouvelles Formules & Souscriptions, à l'occasion des Bulles des Papes reçues dans le Royaume, sans une Declaration des Evêques du Royaume revêtus de l'Autorité Royale.

IV. N'entend Sa Majesté empêcher les Archevêques & Evêques, de s'assurer par des Interrogatoires de la Foi & des sentimens de ceux qui se presentent aux Sts. Ordres, aux Fonctions Ecclésiastiques, ou pour obtenir des Vils aux Institutions Canoniques, & notamment de leur soumission aux
Bulles

Bulles d'Innocent X. & d'Alexandre VII. & à celles de Clement XI. qui commencent par ces mots, Vineam Domini & Unigenitus.

V. Sa M. donnera de nouveaux ordres à ses Cours, pour ne point recevoir Apellans; comme d'abus, ceux qui dans les Examens qu'on leur aura fait subir, auront marqué n'avoir pas pour les susdites Bulles la soumission qui leur est due, & y pourvoira même, s'il est besoin, par une Declaration.

VII. Les Prélats sollicitent fort & ferme cette Declaration, & voudroient bien qu'elle fût rendue avant la separation de leur Assemblée. Le Roi a joint à cette condescendance pour le Clergé de son Royaume, celle de lui remettre 750000. livres du don gratuit de 5. millions qui a été accordé, & c'est à cette consideration que l'Assemblée a donné son consentement à la resolution qui a été prise par S. M. d'abolir les titres des Seigneuries, Comtez, Marquisats, & autres attachez aux Terres possédées par les Couvents, & par les Ecclésiastiques Reguliers, de même que les Benefices Reguliers dont ils sont revêtus, pour les changer en Benefices Consistoriaux ou Royaux, selon leur nature & les circonstances de leur origine. Le Pape est, dit-on, disposé à approuver cette reforme, mais les Benedictins de la Congregation de *St. Maur*, comme les plus interessés à cette affaire, remuent ciel & terre pour en empêcher l'effet. L'Assemblée ne finira ses séances que vers le milieu ou à la fin du mois de Decembre, & le Cardinal de Fleury doit y venir présider à son retour de *Fontainebleau*. Les Libelles recommencent avec plus de fureur qu' auparavant, & jusqu'à present la Cour

n'a pû le faire obéir à cet égard. Il en paroît depuis peu de fort vifs & de fort sanglans; & quelque disgracié que soit le parti opposé à la Bulle, il donne de tems en tems des signes de vigueur qui font voir qu'il n'est pas encore tout-à-fait abattu. La plûpart des Abbez pourvûs par le Roi ne pouvans retirer leurs Bulles de la Cour de Rome, à cause de la rareté de l'argent, & cependant jouïssans du temporel de leurs Benefices, dont ils se sont mis en possession, le Nonce du Pape a fait là-dessus des remontrances à S. M., qui a promis d'y remédier par une nouvelle Déclaration. Les Archevêques ou Evêques qui ont reçus en France la Bulle du Jubilé, sont Mrs. de Vienne, de Lyon, de Sens, d'Auch, de Rouën, d'Angers, & d'Aire, & elle n'a pas été encore envoyée dans les autres Diocèses. Le 5. Decembre le Cardinal de Fleury s'étant rendu ici de Versailles, vint présider à l'Assemblée du Clergé, qui étant informée de son arrivée dans l'Eglise des Grands Augustins, députa pour aller le recevoir, l'Archevêque de Tours, les Evêques de Chartres, de Rieux, d'Avranches, de Perigueux, & de Valence, avec les Abbez de Cosnac, de Valory, de Beaujeu, d'Hericourt, de St. Jal, & de Bellefont. Ces Députés allerent au devant de S. Em. jusqu'à l'Eglise, d'où ils la conduisirent dans la Salle de l'Assemblée; & y ayant pris la place de premier Président, elle fit un discours très-éloquent, auquel l'Archevêque d'Aix repondit. S. Em. tint la séance, & lorsqu'elle fut finie, les Députés l'a reconduisirent dans le même ordre qu'ils l'étoient allé recevoir. Le Clergé a présenté un nouveau Mémoire au Roi, au sujet de la Jurisdiction & Discipline Ecclésiastique dont il se plaint qu'il est privé depuis quelque tems, par plusieurs abus des Cours

Cours & Juges Laïques; & S. M. y a répondu favorablement.

VIII. Il y a toujours de nouveaux projets pour mettre les Finances sur un meilleur pied. Il est vrai que les affaires du Roi s'en trouvent mieux; mais il en coûte cher aux particuliers, & on ne voit pas que la confiance & le crédit en soient mieux établis, ni que pour tout cela le Commerce & la circulation de l'argent soient plus en vigueur. Un de ces nouveaux projets est, dit-on, d'augmenter derechef les Espèces pour ensuite les diminuer: expédient dont on s'est déjà servi plusieurs fois avec assez peu de succès. Un autre moyen plus prompt, plus avantageux & plus certain, est la réduction des rentes viagères & perpétuelles, dont l'origine ne sera pas bien justifiée, & créées dans les années 1720., 1722., 1723. & 1724. Mr. Amelot de Chailion, Conseiller d'Etat, a été long-tems occupé au *Visa* de ces effets, & enfin la réduction de ces rentes a été fixée, sçavoir, celles créées en 1720. à un sixième; celles créées en 1722. à deux cinquièmes, celles de 1723. à la moitié, & celles de 1724. aux deux tiers. Le Parlement avoit fait là-dessus de très-humbles remontrances à S. M., qui n'ont pas été écoutées, & l'Edit rendu à cette occasion ayant été enregistré le 3. Decembre, a été publié & aura son exécution dès le premier du mois de Juillet de l'année présente 1726. On croit que les anciennes rentes perpétuelles auront bien-tôt le même sort, & que celles du Clergé ne seront pas épargnées; de sorte que ces Contrats sont déjà si fort décriés qu'on ne trouve ni à les vendre ni à les engager, & quantité de gens se trouvent par là fort en peine. On parle encore

des Princes &c. Janvier 1727. 47

encore de supprimer une bonne partie des pensions Militaires, & d'autres accordées à des étrangers; de même que plusieurs dons & gratifications qui sont à charge à l'Etat. On continuë de faire frapper des Especes dans les Hôtels des Monnoyes, mais elles n'en sont pas moins rares. Voici les Edits & Arrêts publiez pendant le mois de Novembre.

Une Declaration du Roi, portant défense sous peine des Galleres aux Couriers, de se charger d'Espèces & de matieres d'or & d'argent pour les particuliers.

Une Ordonnance concernant la chasse, & qui défend aux Seigneurs de chasser sur leurs propres Terres, aboutissantes aux plaisirs de S. M.

Edit du mois de Septembre, qui réunit au Domaine de la Couronne le Château, Parc, & dépendances de Meudon, qui sera à l'avenir donné à Ferme, par adjudication au plus offrant.

Autre du mois d'Octobre, qui rétablit les Receveurs des Tailles dans la jouissance des deux demis deniers de taxations par augmentation, & des droits de quittance qui avoient été supprimez.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du 29. Octobre, qui commet Jean-Baptiste Humant pour l'exécution de l'Edit ci-dessus.

Une Ordonnance du Roi du 29. Novembre, qui réduit les dépenses de la Maison de S. M. sur le pied qu'elles étoient au premier Septembre 1715.

Un Arrêt du Conseil du 19., portant moderation des Droits d'entrée des 5. grosses Fermes, peages & autres sur les vins de Languedoc & de Bordeaux qui seront voiturez à Paris jusqu'au dernier Juin 1727.

Un Edit du mois de Novembre, portant rédu-
ctions

étion des rentes créées depuis l'année 1720.

Un Arrêt du Conseil d'Etat du 19. Novembre, portant réduction des Charges employées dans les Etats du Roi depuis l'année 1688.

Les pensions au-dessous de 400. livres vont être, dit-on, incessamment payées, mais les arrérages qui sont dûs de celles au-dessus de cette somme seront converties en rentes viagères; ce qui n'est pas un fort grand avantage, puisqu'on est en train de les supprimer.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

I. **V**ienne. Il n'est pas possible d'inferer encore ce mois-ci dans ce Journal le Traité d'Alliance conclu entre l'Empereur & la Czarine le 6. Août dernier. Ce sera sans faute pour le mois prochain.

On a notifié ici aux Ministres Etrangers l'Alliance conclue entre l'Empereur & le Roi de Prusse; cependant les conditions n'en sont pas encore publiques, & ne le seront qu'après l'échange des Ratifications du Traité, à cause de quelques Articles qui n'ont pu être ajustez, & qu'on voudroit, dit-on, faire goûter aux Alliez d'Hannover. On assure que le Roi d'Angleterre, en qualité d'Electeur, pourroit bien entrer dans cette Alliance, pour faire voir qu'il n'a aucun dessein ni contre l'Empereur ni contre l'Empire, dont il est Membre, mais que pour ce qui regarde les affaires de dehors, S. M. Britannique agira en sa qualité de Roi

de la *Grande Bretagne*. Le premier Novembre il arriva un Courier de *Stokholm*, par lequel on apprit que la plus grande partie des Etats de *Suede* paroïssoit disposée à accéder au Traité d'*Hannover*; sur quoi on a envoyé de nouvelles propositions de l'Empereur, pour tâcher de détourner lesdits Etats de cette accession. Les avis de *Turin* ne sont guères plus favorables, & les Négociations du Comte de *Harrach* y sont, dit-on, arrêtées sous prétexte que le ceremonial n'a pû être encore réglé. Mr. *Calkoen* est parti pour se rendre par eau à *Bellegrade*, & de là à *Constantinople*, où il va en qualité d'Ambassadeur de L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*. L'Aga Turc qui est toujours en cette Ville, a renvoyé en *Turquie* trois de ses Domestiques qui avoient attenté à sa vie.

II. Le 4. Fête de *St. Charles*, dont l'Empereur porte le nom, la Cour fut fort nombreuse & très-magnifique. L. M. Imp. se rendirent le matin en grand Cortège à l'Eglise Paroissiale où cette fête fut celebrée, & le soir il y eut au grand Théâtre un nouvel Opera intitulé les deux Dictateurs. La Cour de *Madrid* continuë de faire ici de vives plaintes de la conduite des Anglois, par raport à l'Escadre qu'ils tiennent devant *Porto-Bello*; sur quoi on a fait entendre au Ministre de la *Grande Bretagne* que S. M. Imp. ne pouvoit prendre qu'en très-mauvaise part que l'*Angleterre* en usât ainsi envers un de ses Alliez, & qu'en cas de rupture, la Cour Imperiale seroit pleinement justifiée. Le 5. on dépêcha un Courier à la Serenissime Archiduchesse Gouvernante des *Pais-Bas*, & un Exprés de la Cour de *France* a, dit on, apporté la dernière resolution de cette Couronne sur les propositions faites par S. M. I. pour un accommodement avec celle d'*Espagne*. Le Traité avec la Re-

gence d'*Alger* est, dit-on, conclu, & on attend ici un Envoyé de *Tripoli*, à la rencontre duquel Mr. Dalman, Interpréte Imperial, a été envoyé jusques sur les Frontieres d'*Italie*. Le Prince de *Caradona*, Grand Maître de la Maison de l'Imperatrice, va se démettre de cet Emploi, à cause de son grand âge. On a envoyé au Comte de Rabutin, Ministre de S. M. à la Cour de *Russie* de riches presens pour la Czarine, le Duc & la Duchesse d'*Holstein*, & le Czarowitz.

III. Les Ratifications de l'accession des Electeurs de *Treves* & de *Mayence* au Traité de *Vienne*, ont été échangées ici ; ainsi il y a à present 5. Electeurs qui sont entrez dans cette Alliance, sçavoir, ceux de *Cologne*, de *Baviere*, de *Treves*, de *Mayence*, & *Palatin*. On est fort content ici du renouvellement du Capitulat avec les *Grisons*, dont les Articles furent dernièrement signez & confirmez à *Milan*, mais on n'apprend pas encore que les Négociations de l'Abbé de *St. Blaise* auprès des Cantons *Suisse* soient fort avancées. Le Comte de *Tessin*, Ministre de *Suede*, est allé faire un tour à *Stokholm*, d'où il reviendra au commencement de *Janvier* ; & le Duc de *Richelieu*, Ambassadeur de *France*, a ordre de rester encore ici quelque tems. On parle d'un Traité avec le Grand Duc de *Toscane* qui a été ménagé par le Comte de *Caimo*, Ministre de l'Empereur auprès de ce Prince. Le 12. on reçut la Ratification de l'accession de la Czarine à celui de *Vienne*, & Mr. *Lanczinski*, Ministre de cette Princesse, ayant reçu ses Lettres de créances comme son Envoyé Extraordinaire en cette Cour, en a pris le caractère, & a eu en cette qualité sa premiere Audience de l'Empereur. La Cour Imperiale n'approuve, dit-on, pas la résolution qu'avoit prise celle de *Madrid* d'ha-

zardes

des Princes &c. Janvier 1727. 51

zarder un combat contre l'Escadre Angloise de l'Amiral Hozier, pour dégager les Gallions enfermés à *Porto-Bello* en *Amerique*; & on se flatte de plus en plus d'un prochain accommodement par la voye d'un Congrès general, dont la proposition a été faite à S. M. Britannique, & dont la France ne paroît pas beaucoup s'éloigner. Le bruit se répand que la Republique de *Genes* a accédé au Traité de *Vienne*; que le Roi de *Sardaigne* a enfin accédé à celui d'*Hanover*; les propositions que ce Prince avoit faites à cette Cour ayant été rejetées comme exorbitantes; & que le Comte de *Harrach* est attendu dans peu de *Turin*. Le Comte de *Sinzendorf*, Grand Chancelier, a été dangereusement malade, de même que le Prince *Alexandre* de *Wirtemberg*, Gouverneur de *Servie*. La peste continuant de regner en *Turquie*, particulièrement à *Andrinople*, on a envoyé sur la Frontiere les ordres nécessaires pour en empêcher la communication. L'Empereur a, dit-on, ordonné la levée de 11. Regimens, sçavoir, cinq de Cavaletie & six d'Infanterie, sur l'avis que la *France*, & le Roi de *Sardaigne*, que l'on assure avoir accédé au Traité d'*Hannover*, continuent d'augmenter leurs Troupes.

IV. Le 18. les Etats de la *Basse Autriche* s'étans assemblez en cette Ville, ont donné leur consentement aux demandes qui leur avoient été faites de la part de l'Empereur, & se sont ensuite separez. Le 19. Fête de *Ste. Elizabeth*, dont l'Impératrice porte le nom, S. M. reçut les complimens de toute la Cour & des Ministres Etrangers; & il y eut l'après-midi un très-beau Concert dans la Salle d'*Espagne*, où l'on exécuta un nouveau Cantate, intitulé *Isocratée*. L'Empereur a envoyé des Lettres circulaires à tous les Electeurs & Prin-

ces de l'Empire, par lesquelles S. M. leur donne avis qu'Elle a accordé le titre d'Altesse Royale au Duc d'*Holstein Gottorp*. La Charge de Grand Maître de l'Imperatrice, qu'exerçoit le Prince de Cardona, est destinée au Comte Kevenhuller, Gouverneur de *Vienne*: & le Gouvernement du Château de *Milan*, vacant par la mort du Comte de Colmenero, sera donné au Comte de Harrach, Ministre de S. M. à la Cour de *Turin*. Le Baron de Benterieder, qui fait les fonctions de Chancelier pendant l'absence & la maladie du Comte de Sinzendorf, doit être fait Vice-Chancelier de la Cour, & a déjà, dit-on, prêté en cette qualité le serment de fidélité au Conseil Privé. L'Abbé de Sinzendorf a été sacré par le Nonce du Pape Evêque de *Javarin* dans l'Eglise des *Espagnols blancs*, & le Comte Max. Emanuel de Thurn & Taxis, Conseiller Privé & Grand Fauconier de l'Electeur Palatin, a été honoré du titre de General-Major des Armées de S. M. On va permettre aux Officiers Prussiens de lever de grands hommes dans l'Empire, & à ceux qui voudront s'engager, de prendre parti dans le service de S. M. Prussienne. On apprend de *Peterwaradin* qu'on y sentit dernièrement une violente secousse de tremblement de terre, qui renversa dans le *Danube* la moitié d'une montagne, & ruina quelques vignobles.

V. Lorsque l'Empereur se rendit en personne à l'ouverture des Etats de la *Basse Autriche*, S. M. y fit un discours, portant en substance, „ que „ quoi que la Paix fut conclüe avec l'*Espagne*, & „ que l'*Europe* jouït encore du repos, cependant „ S. M. Imp. se trouvoit obligée de demander à „ ses fideles Etats, outre ce qu'ils avoient coutume de lui accorder, quelques subsides extraordinaires pour l'augmentation de ses Troupes, „ afin

» afin de pouvoir s'opposer aux entreprises du
» dehors, & de mettre ses Domaines à couvert
» de toute insulte. A quoi le Maréchal repondit
au nom desdits Etats, » que quoi que le Pays
» eût beaucoup souffert par la mauvaise recolte,
» les fideles Etats ne laisseroient pas de prendre
» en consideration la demande de S. M. Imp.
L'augmentation de 20000. hommes des Troupes
de l'Empereur a été résolüe dans le Conseil Auli-
que de Guerre, & les Etats d'*Autriche* se sont en-
gagés d'en fournir la moitié. Le 26. le Comte
Etienne de Kinski fut nommé à l'Ambassade de
France, & se dispose à partir au mois de Janvier
prochain, pour aller proposer à cette Cour la ten-
nue d'un Congrès, où l'on puisse décider de la
Paix ou de la Guerre. Le Baron de Benterieder
a pris possession de la Charge de Vice-Chancelier
de la Cour, dont il a été pourvû depuis peu. Il
arrive journellement des Couriers de *Petersbourg*
& de *Berlin*, & il se tient à la Cour de frequen-
tes conferences sur les dépêches dont ils sont char-
gés. On parle de quelque négociation secrette qui
est sur le tapis entre les Cours de *Vienne*, de *Ber-
lin*, & de *Wolfembutel*.

VI. *Ratisbonne*. Il s'étoit ému à la Diette une
contestation entre les Ministres des Electeurs &
les Ministres des Puissances Etrangères au sujet du
ceremonial, qui a été enfin réglé à la satisfaction
réciproque des parties, & Mr. de Chavigni, Mi-
nistre de *France*, s'étant conformé à ce nouveau
Reglement, ses Lettres de créance furent dernie-
rement enregistrées dans le Protocole de l'*Empire*.
Elles étoient conçues en ces termes, & adressées
aux Membres de la Diette.

TRÉS-CHERS ET GRANDS AMIS,

Comme l'expérience a fait connoître dans tous les tems, combien l'union entre nôtre Couronne & le Corps Germanique peut contribuer au maintien de la tranquillité generale, dont la conservation a été depuis le commencement de nôtre Règne le principal objet de nos soins & de nos démarches; nous avons toujours désiré d'avoir près de vous un Ministre qui fût à portée de cimenter la bonne intelligence si heureusement établie entre nous & le St. Empire, & de vous marquer en toutes occasions l'interêt que nous prenons au bonheur & aux avantages du Corps Germanique; & quoique vous n'ayez pû douter en aucune maniere de nos sentimens à cet égard, nous avons néanmoins jugé nécessaire de vous en faire renouveler les assurances. Dans cette vûë, nous avons choisi le Sr. de Chavigni pour se rendre à Ratisbonne en qualité de nôtre Ministre près de vous. Nous sommes persuadé qu'étant aussi parfaitement instruit qu'il est de nos intentions, sa conduite & ses démarches ne pourront que vous être très-agréables; & nous ne doutons pas que vous n'ajoutiez une entiere créance à ce qu'il vous dira; sur tout lorsqu'il vous assurera qu'en toutes occasions nous sommes disposés à contribuer à la gloire & à la grandeur du Corps Germanique. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Trés-chers & Grands Amis, en sa sainte & digne garde. Fait à Fontainebleau le 4. Septembre 1726. Signé, LOUIS. Et plus bas, FLEURIAU.

VII. Berlin. La Reine est revenuë de *Wusterhausen* en cette Ville avec les Princes & les Princesses ses enfans, & il y a tous les soirs grande Assemblée au Palais Royal. On a répandu tant de différentes

differentes copies du dernier Traité conclu entre l'Empereur & le Roi de Prusse, qu'on ne sçait laquelle est conforme à l'original, & cette diversité fait croire qu'on n'est pas encore informé du véritable contenu dudit Traité, & que les articles qu'on en publie sont hazardez. Quoi qu'il en soit, la Cour Imperiale ni celle de *Berlin* n'ont pas encore jugé à propos de le mettre au jour, & il ne le fera, dit-on, qu'après l'échange des Ratifications. Le Comte de *Sœckendorf*, Ministre de l'Empereur, est revenu de *Vienne*, & est allé trouver le Roi à *Potsdam*. C'est, à ce que l'on assure, pour y mettre la dernière main, & rectifier quelques Articles qui ont retardé jusqu'à présent la consommation de cette affaire. La Cour a pris un délai de six mois pour la mort de la Duchesse de *Zell*, Mere de la Reine.

VIII. *Bonn*. Le 25. Novembre l'Electrice Douairiere de *Baviere* arriva en cette Ville avec peu de suite, venant de *Munich* & en dernier lieu d'*Augsbourg* où elle s'étoit arrêtée. S. A. S. alla descendre au Palais Electoral, où elle fut reçue avec de grandes marques d'affection & de tendresse par l'Electeur de *Cologne* son Fils. On dit à present que cette Princesse passera ici l'Hyver, & qu'elle n'ira qu'au Printems prochain faire sa résidence à *Venise*, où on lui meuble actuellement un Palais.

ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en POLOGNE & dans les Pais du NORD depuis le mois dernier.

I. Pologne. Voici la suite du Journal de la Diette de Pologne assemblée à Grodno.

Le 7. le Nonce de Czernichow ayant rendu l'activité à la Diette en cessant de s'opposer au projet concernant la Courlande, le Maréchal ouvrit la Session en exhortant les Nonces à en permettre la lecture. Lorsqu'elle fut faite, plusieurs Nonces en demanderent communication, pour voir s'il n'y avoit rien à ajouter: ce que le Maréchal leur promit. Il proposa ensuite d'aller saluer le Roi; de quoi le Prince de Radzewil parlant pour la premiere fois, prit occasion de faire l'éloge de S. M., mais le Nonce de Cracovie dit que les ceremonies n'étoient pas si necessaires dans une réa-sumption; qu'il falloit premierement que tous les projets fussent dressés, & que le Roi fût prié de donner un Diplôme pour revoquer l'élection du Comte Maurice.

Plusieurs Nonces se conformerent à cet avis, demandans entr'autres choses l'entiere exécution du Decret de Thorn; mais le Starost Rozanski s'y opposa par raport au Diplôme; il dit qu'il ne falloit pas incommoder le Roi pour cela; qu'il seroit plus convenable d'en concerter le projet avec les trois Etats, & que si les Senateurs le trouvoient à propos, alors la chose pourroit se faire. Sur la durée de la Diette, il dit, qu'il falloit la fixer en pleine Assemblée, puisque le Roi avoit bien vou-

lu

lu leur en remettre la décision ; & sur les Charges vacantes, il dit, qu'après qu'on auroit été au Senat, chacun seroit plus en état d'en parler suivant les instructions.

Le Nonce de *Samogitie* Eperias, reprenant l'affaire du Comte *Maurice*, dit que le Diplôme du Roi étoit nécessaire ; que S. M. ayant tout pouvoir sur ce Prince, avoit droit d'en user avec lui comme elle avoit fait autrefois avec le Prince *Sobieski* & le Palatin de *Russie* ; & qu'en un mot il falloit annuller son Election. Sur quoi le Regent de la Couronne ayant pris la parole, dit que suivant son avis, cette affaire devoit être traitée avec plus de douceur ; que le Roi étoit un bon Maître qui sçavoit bien ce qu'il y auroit à faire ; mais qu'il falloit attendre que les trois Ordres fussent assemblez pour prendre là-dessus une résolution convenable. Comme on craignoit que les esprits ne s'échauffassent, le Maréchal fut prié de limiter la Session ; ce qu'il fit.

Le 8. le Maréchal l'ayant ouverte, demanda aux Nonces leur sentiment sur le projet qui leur avoit été communiqué touchant l'affaire de *Courlande*. L'un dit qu'on ne pouvoit punir trop severement les *Courlandois* de l'attentat qu'ils avoient commis ; l'autre refusa d'admettre la clause du projet qui portoit l'établissement d'une Commission en *Courlande*, parce que ces sortes de Commissions étoient ordinairement préjudiciables à la République. Un autre demanda que le projet commençât par annuller l'Election. Un quatrième ne fut pas content du Diplôme qu'on devoit demander au Roi pour révoquer l'Election du Comte *Maurice* ; il souhaita de plus que le Roi s'engageât envers la République à faire revenir ce Prince par l'autorité qu'il avoit sur lui. Le Nonce de *Bracklaw* dit
là

là-dessus, qu'il falloit s'en raporter au Roi. Un autre insista sur le Diplôme comme sur la chose la plus nécessaire pour remédier au mal. Sur quoi le Maréchal ayant répondu qu'il vouloit bien le demander ; mais que ce seroit la dernière Commission dont il se chargeroit, tant que la Chambre n'auroit pas rendu ses devoirs à S. M., il limita la Session.

Le Roi ayant consenti de faire expédier le Diplôme, & en ayant donné sa déclaration au Maréchal, celui-ci ouvrit la séance du 9. par un éloge de S. M., sur la condescendance qu'Elle avoit eu, & en prit occasion de dire, qu'il étoit bien juste de l'aller remercier. Il fut appuyé par le Nonce *Sokolnicki*, qui après s'être étendu sur les loüanges du Roi, proposa de demander à S. M. d'insérer dans le Diplôme que, non seulement Elle rappelleroit le Comte *Maurice de Courlande*, mais même qu'Elle ne lui permettroit jamais d'y retourner. Les autres Nonces approuverent cette proposition. Mais n'ayant pû convenir sur la durée de la Diette, que les uns vouloient fixer à 6. semaines, & les autres à 4., le Maréchal les pria de s'accorder là-dessus pour le lendemain, & limita la Session.

Projet de l'incorporation du Duché de Courlande à la République de Pologne, lu & approuvé à Grodno dans la Chambre des Nonces.

» D'Autant que c'est une chose reconnüe par
 » l'expérience, que la réunion de tous les
 » Ordres & de toutes les parties d'un Etat sous
 » un même Chef & une même forme de Gouvernement, en rend le Corps entier beaucoup
 » plus puissant, plus fort & plus heureux: Par

» cette

„ cette raison , en adherant aux Pactes perpétuels,
„ réciproques, volontaires, confirmez par serment
„ sans nulle exception; comme aussi à la Con-
„ stitution de l'année 1589. & aux engagements
„ touchant l'entiere Sujerion & incorporation du
„ Duché de *Courlande* au défaut d'hoirs mâles
„ du présent Duc *Ferdinand* de la Maison de
„ *Ketters*, sans préjudice de ses Droits, posses-
„ sions & libertez, aussi long-tems qu'il vivra;
„ en le déchargeant à cause de son grand âge &
„ de ses services envers la Republique du devoir
„ de venir en personne faire hommage, suivant
„ la teneur de la Constitution de l'an 1683, &
„ en lui permettant de faire ce devoir & hom-
„ mage par un Plénipotentiaire.

„ Nous réunissons & incorporons à la Cou-
„ ronne de *Pologne* & au grand Duché de *Lithua-*
„ *nie* le Duché de *Courlande* & de *Semigalle*, &
„ le Territoire de *Pitten*, comme ils l'ont été
„ de tout tems avec leurs dépendances & an-
„ nexes: Nous recevons leurs Habitans comme
„ Combourgeois inséparables de la Couronne de
„ *Pologne* & du Grand Duché de *Lithuanie*, ainsi
„ qu'ils ont été reçus autrefois, & avec tous les
„ droits, libertez & privilèges qui leur ont été
„ ci devant accordez, promettant de les défen-
„ dre & maintenir de toutes les forces & puis-
„ sance de la Republique & avec le secours de
„ ses armées contre toute possession injuste, &
„ contre toutes les attaques & invasions des en-
„ nemis.

„ Et comme nous excluons & rejettons à per-
„ petuité tout établissement & investiture d'un
„ nouveau Successeur à ce Duché, après le décès
„ du présent Duc *Ferdinand*, nous cassons & an-
„ nullons pareillement toute entreprise faite con-

„ tre nos ordres, mandemens & défenses, & en
 „ particulier la dernière Assemblée illégitime, en-
 „ semble tous les Actes passés par rapport à une
 „ prétendue Succession éventuelle, lesquels Actes
 „ & entreprise nous déclarons par cette Loi per-
 „ petuelle & irrévocable nuls, invalides, & natu-
 „ rellement incapables de subsister, & cela en ver-
 „ tu de notre présente & directe souveraine Puif-
 „ sance, & de la Souveraineté immédiate de la
 „ République, à laquelle est annexée la jouissance
 „ de tout profit & émolument à venir.

„ Nous assurons & promettons aux *Courlan-*
 „ *dois* le libre exercice de la Confession d'*Aug-*
 „ *bourg*, avec laquelle ils sont venus à la Répu-
 „ blique, comme aussi la jouissance paisible & le
 „ maintien de cette Religion, avec tous ses usa-
 „ ges & ceremonies Ecclésiastiques, selon la te-
 „ neur des anciens Pactes, nous engageant de ne
 „ permettre pas que personne puisse être forcé à
 „ quitter ladite Religion: le tout néanmoins sans
 „ préjudice du droit & exercice de la Religion
 „ *Catholique-Romaine* prescrits par la forme du
 „ Gouvernement établi, & approuvez par la Con-
 „ stitution de l'an 1676.

„ Et afin que les demandes & remontrances de
 „ cette Province touchant les affaires domestiques
 „ & les Reglemens pour la Direction intérieure
 „ du Pays, puissent d'autant mieux tourner à l'a-
 „ vantage & utilité d'un chacun, nous nommons
 „ du consentement de tous les Etats de la Répu-
 „ blique pour Commissaires de la part du Senat,
 „ MM. NN. & de la part des Nobles MM. NN.
 „ pour non seulement écouter, examiner & ré-
 „ gler lesdites demandes & remontrances, mais
 „ aussi pour dresser avant toutes choses les Sta-
 „ tuts & Reglemens de cette Province, & ac-
 „ commodér

des Princes &c. Janvier 1727. 61

commoder ensuite tous les differends & disputes, de même que toutes prétentions domestiques & étrangères, avec ordre d'en faire rapport à la République, afin d'en obtenir à la prochaine Diète l'approbation & la confirmation.

„ De plus nous donnons pouvoir ausdits Commissaires de proceder par brieve & sommaire justice contre tous ceux qui pourroient contrevenir aux Droits de la République, ou à l'Autorité des Commissaires & de la présente Constitution, ordonnant par l'autorité de la présente Assemblée à tous les Generaux des deux Nations de leur prêter toute assistance militaire quand ils en seront requis, voulant que lesdits Commissaires exécutent au plûtôt leur Commission, dès qu'ils en auront fixé le terme par des Lettres de notification.

„ Nous défendons en même tems par l'Autorité de la présente Assemblée à tous Habirans, tant en général qu'en particulier, du Duché de *Courlande* & de *Semigalle*, & du Territoire de *Pitten*, d'entretenir aucune correspondance, négociation ou communication avec les Ministres Etrangers, de faire aucune nouveauté ni tramet aucune entreprise, au préjudice des Droits de la République, directement ou indirectement, sous quelque titre, couleur ou prétexte que ce puisse être, sous peine de crime de Leze-Majesté & de haute trahison, & autres punitions selon la rigueur des Loix, auxquelles seront aussi sujets tous ceux qui à l'avenir seront trouvez être promoteurs, complices & auteurs desdites infractions, en conformité de ce qui a été établi par le Traité de *Varsovie* que nous réassumerons pour cet effet, &c.

Tra-

Traduction du Diplôme accordé par le Roi à la réquisition de la Diette, révoquant l'Élection du Comte Maurice de Saxe au Duché de Courlande.

AUGUSTE II. &c. *Savoir faisons.* D'autant que Nous avons posé jusqu'ici pour premier & principal fondement de nôtre Regne, l'amour & l'affection des Citoyens du Royaume & du Grand Duché de Lithuanie, & que Nous avons tâché & tâchons encore d'étendre les Frontieres de la Republique, & de reconquerir du consentement des Etats ce qui a été démembre; aussi pour obvier à tous les prétextes dont il pourroit naître quelque soupçon ou défiance entre la Majesté Royale & la Liberté des Sujets, Nous voulons bien promettre, en réassumant les engagements des Pacta conventa & ceux de nos Diplômes anterieurs, & engager nôtre parole Royale, que Nous ne permettrons à personne de détacher du Corps de la Republique la Province de Courlande qui y est annexée depuis longtems, & qui suivant les Pactes de sujétion éternelle, doit écheoir aux Rois de Pologne & aux Etats de la Couronne & du Grand Duché de Lithuanie, après la mort du Duc Ferdinand d'à present, comme étant le dernier Possesseur, décedant sans enfans mâles; que Nous ne consentirons ni separement, ni conjointement avec les Etats de la Republique, à la substitution d'un nouveau Prince à investir de ce Duché, afin d'ôter par là toute esperance à quelque Competiteur que ce soit; Que Nous ne donnerons aucune assistance ou protection, ni directement, ni indirectement, à qui que ce puisse être; au contraire, Nous envoyons ordre au Comte Maurice de Saxe de quitter au plus tôt la Courlande, sans y retourner davantage ni

des Princes &c. Janvier 1727. 63

s'y intéresser, sous quelque apparence, couleur, ou titre recherché que ce soit, & de Nous remettre tous les instrumens, quels qu'ils soient, qui ont pu être pratiqués & fabriqués en sa faveur, dans une Assemblée usurpée & défendue; de les faire consigner aux Etats de la République comme nuls, vicieux & insubstantiels. Declérons en outre, que Nous prononcerons dans nos Jugemens de Relation, suivant les Mandats émanés, contre ceux des Courlandois qui ont été les Auteurs, Fabricateurs & Exécuteurs desdits instrumens. Le présent Diplôme, signé de notre main, & scellé des Sceaux de la Couronne & de Lithuanie, ordonnons être remis entre les mains du Marechal de la Diette, & inseré dans le volume des Loix. Donné à Grodno, &c.

Cette Declaration ayant été remise le 9. au Marechal de la Diette, & lue par lui à la Chambre, les Nonces en temoignerent tant de satisfaction, que plusieurs en pleurerent de joye, & tous en se levant s'écrierent, *vive le Roi!* Il y en eut qui en prirent occasion de declamer contre quelques Grands de Pologne & de Lithuanie, sur ce qu'ils s'écartoient quelquefois des Loix, & de les exhorter à imiter l'exemple de S. M. qui s'étoit fait un plaisir de prouver publiquement aux Etats son attention aux Droits & Constitutions de la République.

Le 10. on procéda dans la Chambre des Nonces à donner les voix par tour pour les Charges vacantes, & toute la séance se passa à faire l'éloge des Sujets que chaque Nonce recommandoit: ce qui ayant pris beaucoup de tems, & n'ayant pu même être fini ce jour-là, le Maréchal remit la Session au lendemain.

Le 11. après que les voix furent données pour
les

les Charges vacantes, le Secretaire de la Constitution en prit une note pour la lire au Roi en plein Senat. Les Nonces de *Nur* & de *Lomza* proposerent ensuite de ne pas reconnoître Mr. Finck pour Envoyé de la *Grande Bretagne*, lui qui avoit calomnié la Nation, & dirent qu'il falloit prier le Roi de ne lui pas donner Audience, & insister à la Cour d'*Angleterre* pour qu'il fût revoqué. Ils ajouterent que tous ceux qui le frequentoient devoient perdre leurs Charges, déclarans même vacantes celles de l'Echançon & du Maître des Cuisines de la Couronne qui étoient les meilleurs amis de Mr. Finck. Mais le Nonce de *Podlachie* *Karwowski* dit, qu'il falloit observer le Droit des Gens, & ne pas en user de cette maniere avec un Ministre qui peut-être avoit quelque chose d'important à proposer à la Republique; mais qu'on devoit s'informer si S. M. s'étoit plaint de lui à la Cour Britannique, & quelle reponse Elle en avoit reçue.

Le 12. la Chambre des Nonces s'étant enfin renduë à celle du Senat où étoit le Roi, les Senateurs & les Ministres; le Maréchal harangua S. M. au nom des Etats, la remerciant „ de l'exécution du Decret rendu contre la Ville de *Thorn*; „ de ce qu'elle avoit bien voulu les faire assembler; & de ce qu'elle avoit eu la bonté d'accorder si gracieusement aux Etats le Diplôme „ concernant la *Courlande*. Il dit à ce sujet qu'on „ ne pouvoit trop exalter la bonté du Roi à proposer de toutes les occasions qui pouvoient lui „ conserver l'affection de ses peuples, & animer „ par son exemple tous les membres de la Republique à contribuer de tout leur pouvoir à „ faire subsister la Diète, & à faciliter par là les „ moyens d'achever l'ouvrage commencé par le „ Traité

» Traité de *Varsovie*, qui étoit de corriger plu-
» sieurs abus. Il fit voir à quel point S. M. avoit
» à cœur de donner par là une preuve de son zé-
» le pour le bien public, la suppliant de conser-
» ver à son peuple ses bonnes grâces & sa bien-
» veillance.

Le Chancelier répondit au nom du Roi, „ que
; rien au monde ne faisoit plus de plaisir à S. M.
» que de voir ses Etats assemblez en tranquillité,
» & les preuves qu'ils lui donnoient de leur fide-
» lité dans le zele qu'ils faisoient paroître pour
» son service ; leur recommandant de delibérer
» sur les propositions faites par S. M. dans ses
» instructions données par les Diétines, qui
» avoient été déjà lûes à *Varsovie* deux ans aupa-
» ravant. Le Maréchal de la Diète ayant lû en-
» suite la liste des personnes proposées pour les
» Charges vacâtes, il pria S. M. de les conférer
» à ceux qu'Elle en trouveroit les plus dignes, & fit
» voir que le Primat & l'Evêque de *Cracovie* étoient
» recommandez pour être Cardinaux.

Là-dessus le Chancelier répondit que S. M.
» vouloit présentement disposer de quelques Char-
» ges, & remettre les autres à un autre tems. Le
» Bâton de Grand General de la Couronne fut con-
» féré à Mr. Rzewusky, Palatin de *Podlachie*, Petit
» General. Celui de Petit General fut donné à Mr.
» Chomentowsky, Marechal de la Cour, avec le
» Palatinat de *Mazowie* ; & le Prince Wisniuwieski
» Palatin de *Cracovie*, fut fait Castellan de *Craco-*
» *vie*, qui est le premier Sénateur seculier. Quant
» à la durée de la Diète, elle fut fixée à 4. semai-
» nes ; sur quoi il faut sçavoir que le terme ordi-
» naire des Diètes est fixé à six semaines par les
» Constitutions ; mais celle ci n'étant qu'une réas-
» somption de celle qui fut limitée il y a deux ans

à *Varsovie*, il dépendoit uniquement du Roi d'en fixer la durée, comme il jugeoit à propos. S. M. permit aussi les Sessions Provinciales, & des Députés du Senat furent nommez pour examiner les comptes du Trésorier & du Grand Maître de l'Artillerie, savoir les Evêques de *Cracovie* & de *Plocko*, les Palatins de *Bresc* en *Lithuanie*, de *Racsa*, de *Culm*, & les Castellans d'*Uziepsk*, de *Belsk* & de *Simolensko*.

Les Nonces étant retournez à leur Chambre, le Maréchal les felicita sur le bonheur qu'ils avoient eu de saluer S. M. ; & comme il falloit en députer quelques-uns pour examiner conjointement avec ceux du Senat, les comptes du Trésorier & du Grand Maître d'Artillerie, il demanda du tems pour en délibérer, & limita la Session.

Le 13 qui étoit Dimanche, le Roi donna Audience publique à l'Envoyé de la *Porte*, qui se tenoit dans un village que le Grand Maréchal de *Lithuanie* lui avoit assigné à une lieuë de cette Ville. Deux Colonels allerent à cheval à la rencontre de ce Ministre, qui étoit aussi à cheval avec toute sa suite, & l'accompagnèrent jusqu'au Palais du Roi, devant lequel les Gardes du Corps à Cheval & à pied étoient en parade. L'Aga étant descendu de cheval, fut conduit par les deux Colonels à la Salle d'Audience, où il trouva le Roi assis sur son Trône, assisté de tous les Seigneurs & Ministres.

Lorsque l'Aga vit le Roi, il fit une profonde révérence à sa maniere, & s'approchant du Trône, il remit entre les mains du grand Chancelier qui étoit

étoit à côté, la Lettre du Grand Seigneur à S. M. & se retira ensuite un peu en arrière. Après que le Grand Chancelier eut dit à l'Aga de la part du Roi, que S. M. recevoit avec bien du plaisir la Lettre du Grand Seigneur, qu'Elle y répondroit, & qu'en attendant elle avoit donné ordre de fournir à l'Envoyé tout ce dont il pourroit avoir besoin, ce Ministre en témoigna sa reconnoissance par des remerciemens, & après avoir remis une autre Lettre du Grand Seigneur à la République, entre les mains du Primat, il se retira, & fut conduit chez le grand Trésorier de *Lithuanie*, où il dina. A 5. heures apres midi, le Roi se rendit chez Mt. Ogenski Palatin de *Track*, où les cérémonies du Baptême de trois enfans du Starosté Gorzdow son fils, furent célébrées tout à la fois. Toute la Cour & la Noblesse y assisterent, & le soir il y eut bal.

Le 14. avant l'ouverture de la Session, quelques Nonces donnerent à entendre que les Députez nommez pour examiner les comptes du Grand Trésorier & du Grand Maître d'Artillerie, devoient prêter serment; à quoi les principaux s'opposerent disans, que cela ne s'étoit jamais fait, & que ce seroit se défier de leurs Confreres. Ensuite le Maréchal lut la liste de ces Députez au nombre de trente,

Le 15. à l'ouverture de la Session, le Nonce de *Sendomir* Marachowsky demanda la permission de parler. Le Nonce Karwowsky s'y opposa, disant qu'il ne permettroit à personne de le faire, avant qu'on eût dressé le projet concernant la sûreté des frontieres du côté de la *Prusse*, où l'on ne cessoit d'opprimer la Noblesse de *Pologne*. Mais Marachowsky étant piqué de ne pouvoir faire con-

noître ce qu'il avoit sur le cœur contre la famille de Potocki, qu'il prétend vouloir primer dans tous les Tribunaux, en faisant toujours élire des Maréchaux de cette famille, ce qui est contraire aux loix & à la liberté, il excita quelque mouvemens dans la Chambre. Sur quoi le Maréchal ne voyant pas d'apparence de pouvoir procéder à la lecture des conférences avec les Ministres étrangers, communiquées par les Sénateurs, quoiqu'on en fût convenu le Samedi précédent, il limita la Session au lendemain.

La fuite pour le mois prochain.

II. *Suede Stockholm.* La Diette generale des Etats de ce Royaume continuë ses Délibérations avec beaucoup d'union & d'ordre. On y lit toutes les Requêtes & Mémoires qui sont présentez, & après les avoir mûrement examinez, on rend justice à un chacun. On réveille quantité d'affaires qu'on croyoit assoupies, & on recherche entr'autres la conduite de ceux qui ont été Gouverneurs de Provinces sous le Regne de *Charles XII.* pour leur faire rendre compte de leur administration. C'est par ordre du Comité Secret que le Comte de *Welling* Sénateur a été mis aux arrêts dans sa maison, où il est gardé à vûë par un Capitaine, un Lieutenant & vingt-quatre Soldats, qui ne permettent à qui que ce soit de lui parler, qu'en présence de quelqu'un qui puisse l'entendre. On a saisi tous ses papiers, & on a arrêté diverses personnes impliquées dans son affaire, dont on parle diversément. On croit cependant que c'est au sujet du Duc d'*Holstein-Gottorp*, pour le parti duquel il s'est déclaré trop ouvertement. Il a été résolu dans la Diette d'augmenter les troupes de terre jusqu'à trente-six mille hommes, & les Officiers de la moitié,

moitié ; d'élargir le Port de *Gottenbourg*, qui peut à peine contenir trente Vaisseaux ; de mettre en bon état de défense les Forteresses qui sont le long du Canal ; ce qui coûtera un million de *Risdalles* ; & d'entretenir une Garnison de cinq mille hommes dans cette Ville, de même que dans celle de *Maestrand*. Le 17. Novembre quatre Députés allèrent examiner le Comte de *Velling* dans sa maison, & cette examen dura deux heures entières. Les Commissaires nommez pour travailler à son procez, sont au nombre de douze, sçavoir, six de la part de la Noblesse, trois du Clergé, & trois des Bourgeois, & ce sont les Comtes *Bonde* & *Ribling*, qui président alternativement au Comité Secret établi pour examiner son affaire. On prétend qu'on a découvert dans les papiers de ce Seigneur un projet pour rétablir en *Suede* la Souveraineté & la Succession Hereditaire ; ce qui est un crime capital selon les loix de ce Royaume ; qu'on lui demande aussi compte d'une somme de 80000. *Risdalles* qu'il a reçûe en 1714. pour la rançon des Soldats Suedois du Corps du General *Steinbock*, qui n'a pas été employée à cet usage, & que le Comte allégué pour sa justification les grands services qu'il a rendu au feu Roi *Charles XII.* à son retour de *Bender* dont ils produiront même les lettres, & pour lequel il a, dit-il, sacrifié son bien jusqu'à sa propre vaisselle. Le 18. le Prince *Dolhoroucki*, Ambassadeur de *Russie*, arriva enfin ici, après s'être arrêté long-tems en *Finlande*, & quelques jours aux environs de cette Ville ; Son Excellence se dispose à faire ici son entrée publique, & à recevoir sa premiere audience de S. M. On ne croit pas que la Diette puisse être en état de se séparer avant la fin du mois de Janvier prochain, à cause de la quantité d'affaires qui

se présentent. Les Etats n'ont point encore pris de résolution au sujet de l'accession de cette Couronne au Traité d'*Hannover*, du moins n'appren-t-on pas que cette affaire soit absolument décidée.

III. *Dannemarc. Copenhague.* L'Escadre Angloise commandée par l'Amiral Wager passa le *Sund* au commencement de Novembre avec un vent favorable pour retourner en *Angleterre*, & les quatre Vaisseaux de guerre & les deux Fregates qui manquoient de l'Escadre Danoise revenuë de la *Mer Baltique*, ayant été obligez de relâcher dans la Rade de *Dantzick*, arriverent ici heureusement le 21. Les malades qui étoient à bord, ont été transportez dans les Hôpitaux, & on travaille à despareiller la Flotte. Sur ce que le Chevalier de Camilli, Ambassadeur de *France*, a déclaré au ministere qu'il ne pouvoit délivrer ses Lettres de Créance, qu'il ne fût assuré du succès de ses négociations, il a été résolu d'entrer en conférence avec lui. Il y a aussi quelque chose à régler à son égard touchant le cérémonial; entretems S. Ex. paroît journellement à la Cour, mais sans aucun caractère. Mr. Wederkop, Ambassadeur de S. M. à la Cour de *France*, en est revenu, & le Lord Glenorchi a pris ici le Titre de Ministre Plénipotentiaire du Roi de la *Grande Bretagne*. On a publié une Ordonnance du Roi, qui permet en ce Pays l'entrée des bleds étrangers sans rien payer. Il est défendu de recevoir la nouvelle Monnoye de *Hambourg* dans toutes les Provinces de cette Monarchie; & on a ordonné une Commission pour le Règlement des Especes en ce Royaume. La Cour étoit encore à *Frederixberg* au commencement de Decembre. Le Contr'Amiral Bill qui a commandé cette année l'Escadre Danoise

noïse dans la Mer *Baltique*, a été élevé à son retour à la Dignité de Vice-Amiral.

IV. *Petersbourg*. Tous les Vaisseaux de la Flotte sont desappareillez, & les Matelots ont été envoyez en quartier d'hyver. On continuë avec succès les nouvelles levées, & comme la Czarine a dessein de rendre sa Flotte beaucoup plus considerable l'année prochaine, S. M. a envoyé par tout des ordres pour enrôler autant de Matelots qu'il sera possible, & de prendre des Officiers de Mer experimentez. On parle fort d'un Traité qui se négocie entre cette Cour & celle de *Berlin*, & le 3. Novembre on reçut ici la nouvelle de l'Alliance conclüe entre l'Empereur & le Roi de *Prusse*; ce qui augmenta fort la joye de la magnifique Fête que le Comte de Rabutin donna le jour suivant à l'occasion de la Fête de *St. Charles*, dont S. M. Imp. porte le nom. On a envoyé 1500. hommes de *Revel* dans l'Isle d'*Otland* pour y achever la construction de la Forteresse & du Port. La nuit du 12. au 13. il fit une violente tempête à *Croslot* qui renversa plusieurs Maisons, & les eaux enflerent si fort que plusieurs Habitans furent obligez de monter sur les toits avec leurs enfans pour se sauver. Le dégât n'a pas été moins grand à *Petersbourg*, où le torrent des eaux a emporté le grand Pont de la *Doïane*, ruiné quantité d'Edifices, & gâté une infinité de Marchandises dans les Magasins.

V. Il s'est tenu divers Conseils Privez en presence de la Czarine; après lesquels on a fait partir des Couriers avec des dépêches secretes pour les Gouverneurs des Provinces, & en particulier pour celui de *Moscow*. La magnifique Vaiselle d'argent que S. M. a fait faire à *Londres*, a été transportée ici à bord de la *Fregate d'or*, & déposée

sée chez le Prince Menzikoff, où S. M. l'est allé voir deux fois avec toute sa Cour. Elle en est très-satisfaite, & chacun avoie qu'on n'a jamais rien vû de si riche & de si bien travaillé. La Cour paroît disposée à protéger les *Courlandois* contre les entreprises des *Polonois*, & de ne pas permettre le démembrement de ce Duché en Palatinats, conformément à la résolution qui en a été prise à la Diette generale assemblée à *Grodno*. Ce qui encourage fort le Comte Maurice de Saxe qui se tient toujours à *Mittau*, esperant que cette Puissance le soutiendra dans l'élection qui a été faite de sa personne à la succession de ce Duché.

ARTICLE VII.

Qui contient ce qui s'est passé de plus considerable en ANGLETERRE, en HOLLANDE, & aux PAYS-BAS, depuis le mois dernier.

I. **L**ondres. La convocation du Clergé fut encore prorogée jusqu'au 31. Janvier prochain, dans un Conseil qui se tint le 3. Novembre à *Kinsington*. Le 4. l'Amiral Jennings arriva à *Spithead*, revenant de *Lisbonne*, avec 5. des plus gros Vaisseaux de l'Escadre qu'il commandoit cet Été dans la *Mediterrannée*, & dont 3. doivent être désarmez à *Portsmouth* & à *Chatham*. Le 9. il se rendit à sa Maison de *Greenwich*, & le 11. à *Londres*, d'où il alla le même jour à *Kinsington*, où il eut l'honneur de saluer le Roi qui lui fit un accueil très-gracieux. Les Seigneurs de l'Amirauté s'étans assemblez le 12., cet Amiral leur fit un ample rapport, non seulement de ce qui s'étoit pas-
sé

des Princes &c. Janvier 1727. 73

fé sur son Escadre, mais aussi du véritable état où se trouvoit la Marine des Espagnols, & des Vaisseaux qu'ils font encore construire. Le Contr'Amiral Hopson qu'il a laissé dans ces Mers, a ordre de croiser sur les Côtes d'Espagne tant que la saison pourra le permettre, & hivernera à *Gibraltar* & à *Port Mahon*. On continuë d'équiper à *Portsmouth* le *Tigre* & le *Portland*; on y a aussi reçu ordre de doubler incessamment le *Berwick* & le *Chêne Royal*, & ces 4. Vaisseaux sont destinez pour aller renforcer l'Escadre de l'Amiral Hozier en *Amerique*, sous le Commandement du Capitaine Gardon. Le 6. le *Spencer* fit voile de ce Port, chargé de nouveaux ordres pour ce Contr'Amiral, qui se tient toujours à *Bastimentos* près de *Porto-Bello*. La Cour a quitté le deuil qu'elle avoit pris pour la mort du Prince Maximilien d'*Hannover* Frere de S. M.

II. Le 10. On fit les réjouissances accoutumées pour l'anniversaire de la Naissance du Prince de *Galles*, qui entra ce jour-là dans sa 44^e. année. Il y eut le soir grand Bal au Palais *St James*, où le Roi vint sur les 6. heures, & S. M. retourna à 10. heures à *Kinsington*. Le 11. il arriva ici un Messager d'Etat avec des Lettres du Roi de *Prusse*, & le 13. il fut ordonné dans un grand Conseil qui se tint à *Kinsington*, que le Parlement qui étoit prorogé au 21. de ce mois, le seroit encore jusqu'au 19. du mois de Decembre prochain. L'Amiral *Wager* arriva heureusement le 14. au *Buy de Noore* revenant de la Mer *Baltique* avec son Escadre, composée de 23. Vaisseaux qui resterent en Commission. Mais les Officiers & Matelots auront la permission de venir à terre pendant deux mois, & les 4. plus gros Vaisseaux, savoir, le *Prince Frederic*, le *Bedford*, le *Yarmouth* &

& le Capitaine, ont été envoyé à *Portsmouth*, qui est le lieu assigné pour leur station. Le 15. cet Amiral se rendit ici ; & de là à *Kinsington* où il eut l'honneur de saluer le Roi, & de lui rendre compte de son expedition. Il est, dit-on, certain que le Cardinal de Fleury qui est à la tête des affaires en France, a assuré les Ministres de la Grande Bretagne & des Etats Generaux, qu'en cas de rupture, S. M. T. C. étoit disposée à remplir les engagements qu'elle avoit pris par le Traité d'*Hannover* ; & que si les choses ne s'accordoient pas pendant cet Hyver, il y auroit au Printems prochain trois Escadres dans la Mer Baltique, sçavoir, une Angloise, une Hollandoise, & une Danoise. Les Commissaires de l'avitaillement ont acheté quantité de provisions pour l'Escadre de l'Amiral Hozier ; ce qui fait conjecturer qu'elle ne se retirera pas encore si-tôt de devant *Porto-Bello*. On assure même qu'en cas que les Espagnols se mettent en devoir de faire lever par force le blocus de cette Place, on enverra d'ici à l'Amiral Hozier tous les renforts dont il aura besoin pour empêcher la sortie des Gallions. Le *Lenox* & le *Kent* qui sont revenus avec l'Amiral Jennings de la *Mediterrannée*, n'attendent qu'un vent favorable pour y retourner joindre le Contr'Amiral Hopson. On doit embarquer six Regimens des dernieres levées sur les 4. Vaisseaux qui sont prêts à être envoyez à l'Amiral Hozier en *Amerique*, & on en levera six autres pour les remplacer. On paroît ici fort satisfait de la dernière résolution qui fut prise le 26. à la Haye par L. H. P. les Etats Generaux des *Provinces-Unies*, d'augmenter encore les Troupes de 1000. hommes, & de faire équiper une Escadre de 18. Vaisseaux de Guerre.

Le

Le Roi ne reviendra de *Kinsington* au Palais de *St. James* que vers les Fêtes de Noël.

IV. *Hollande. La Haye.* On envoya le 13. dans toutes les Villes respectives les Lettres circulaires pour la convocation de l'Assemblée des Seigneurs Etats d'*Hollande* & de *Westfrise*, dont l'ouverture se fit le 20. On a commencé ici à battre la caisse pour faire de nouvelles levées, & on a publié une Amnistie generale en faveur de tous les Cavaliers, Dragons & Soldats, qui ayans déserté le service de l'Etat reviendront avant le premier Avril prochain à leurs Drapeaux. Le 17. le Vice-Amiral *Sommeldich* arriva au *Texel* avec son Escadre, revenant de la *Mediterrannée*, & s'étant rendu ici le lendemain, il conféra le 20. avec quelques Seigneurs de la Regence. L'augmentation de 10000. hommes des Troupes de l'Etat ayant été résoluë, le Conseil d'Etat a envoyé ordre à tous les Officiers des Garnisons de recruter incessamment leurs Compagnies, & de les rendre complètes pour la revûë qui se fera 25. du mois de Mars prochain; avec permission de donner aux Soldats qu'ils enrôleront des Billets par lesquels leur congé sera fixé au terme de 6. ans; & cela pour faciliter ces nouvelles levées. Il passe continuellement des Couriers allans de *Madrid* à *Londres*, & de *Londres* à *Paris* & en *Allemagne*. Mr. *Adrien de Grande*, Secrétaire de la Ville de *Gouda*; a été pourvû de la Charge de Conseiller au Grand Conseil, vacante par la mort de Mr. *vanden Brock de Wydewen*. Le 28. les Seigneurs Etats de *Hollande* & de *Westfrise* se separerent julqu'au 11. du mois de Decembre.

V. On parle d'une promotion d'Officiers Generaux, & de mettre au Printems prochain une forte Escadre en Mer pour la sûreté du Commerce de cet Etat. Le Conseil a envoyé aux Provinces respectives

respectives de nouvelles propositions pour une seconde augmentation de Troupes de 10262. hommes, les requerant, attendu l'urgente necessité, d'y donner sans délai leur consentement. Les Etats de la Province de *Gueldres* s'assemblerent le 11. Decembre.

VI. *Pais-Bas. Bruxelles.* Le 19. il y eut grande fête à la Cour à l'occasion de celle de *Ste. Elizabeth*, dont l'Imperatrice & la Serenissime Archiduchesse Gouvernante de ces Pais, portent le nom. S. A. S. dina ce jour-là en public, & assista le soir à la representation de l'Opera de *Telegone*. Tout est assez tranquille dans ces Provinces, malgré les pitoyables nouvelles, & les continuels bruits de Guerre que quantité de gens affectent de répandre. On répare le Château d'*Anvers*, & on y ajoute quelques nouvelles Fortifications. Le 24. les deux Vaisseaux de la Compagnie, l'*Archiduchesse Marie Elizabeth* & la *Concorde*, partirent du Port d'*Ostende* pour *Bengale*, avec un vent favorable. L'Empereur a, dit-on, donné le Gouvernement de *Limbourg* au General Comte de *Vehlen*, & S. M. a accordé à Madame de *Chanclos* une pension de 2000. florins, & une de 1000. florins à Mademoiselle sa Fille, en consideration des services de feu Mr. de *Chanclos* son Epoux, Lieutenant General & Gouverneur d'*Oudenarde*.

A R T I C L E V I I I.

*Contenant les Naissances, Mariages & Morts
des Princes & autres Personnes de distinction,
pour les mois d'Octobre & Novembre.*

I. **N** *Naissances.* Le 6. Octobre la Princesse Epouse
du Prince Hereditaire de *Modene*, accoucha
d'une Princesse.

La Princesse de Horn fille du Lord Aylisbury
est accouchée d'une fille à *Bruxelles*.

Le 19. la Princesse Epouse du Prince Royal de
Dannemarc, accoucha d'une Princesse à *Copenhague*,
qui fut baptisée le même jour, & nommée *Louïse*.

La Duchesse de la Roche-Guyon est accouchée
à *Paris* d'un enfant mort, dont elle a été fort
mal.

Le 30. la jeune Duchesse d'Aremberg accoucha
à *Bruxelles* d'une fille.

Au commencement de Novembre, la Comtesse
d'Isenbourg Wachtersbach accoucha heureusement
d'une fille.

Le 27. l'Epouse du Lord Binney, fils du Comte
Haddington, accoucha à *Londres* d'un fils, &
l'Epouse de l'Evêque d'*Oxford*, d'une fille.

La Marquise Paulucci est accouchée à *Rome*
d'un fils.

II. *Mariages.* Le Comte Hercolani épouse à
Bologne la fille du Senateur Marquis Barbazza.

Le Comte de Leyninghen-Heydesheim épouse
la jeune Comtesse Polixene de Salms.

Le Comte de Seignelay épouse à *Paris* Mademoiselle
de Biron, fille du Duc de ce nom.

Le Comte de Beaune épousa à *Paris* le 3. Novembre

vembre, Mademoiselle de Montmorency.

Le 4. Décembre, le Comte de Trautmansdorf épousa à *Bruxelles* Mademoiselle de Gafvres, l'une des Dames de la Cour de la Ser. Archiduchesse, Gouvernante des *Pays Bas*.

Le Chevalier de Fraula, Conseiller au Conseil Souverain de *Brabant*, a épousé à *Bruxelles* Mademoiselle Jaupain.

III. *Morts*. La Comtesse Bonvifi-Scotti mourut au commencement d'Octobre à *Milan*.

Le 9. le Prince Guillaume Casimir de Hesse-Hombourg mourut à *Brunswick*, après 15. jours de maladie.

Mr. de Man, le plus ancien Conseiller du Conseil de *Brabant*, est mort à *Bruxelles*.

Le Comte de Grandpré, Lieutenant General des Armées du Roi T. C. & de la Province de *Champagne*, est mort dans son Château de Grandpré.

L'Amiral Jérôme Savergnano est mort à *Corfou*, où il commandoit la Flotte Vénitienne.

Mr. Boivin, Bibliothécaire du Roi, Professeur en Langue Greque, Membre de l'Academie Françoise, & Pensionnaire de celle des Inscriptions & Belles Lettres, est mort à *Paris*.

Le Chevalier Gilbert, Chef Baron de l'Échiquier est mort à *Londres*.

Mr. Carpenter, Colonel d'un Regiment d'Infanterie au service de *Hollande*, est mort à *Munster*.

Le 5. Novemb. la Comtesse de Caraffa, grande Maîtresse de l'Imperatrice Douairière, mourut à *Vienne*, âgée de 72. ans.

Le jeune Comte de Heynslein, ci-devant Page de S. M. I. a eu le malheur de se tuer à la chasse,

des Princes &c. Janvier 1727. 79

Chasse, en s'appuyant sur son fusil qui s'est déchargé.

Le Comte de Colmenero, Gouverneur du Château de *Milan*, est mort.

Le 6. la mort enleva à *Venise* Mr. Pierre Contarini, Procureur de saint Marc.

Le 13. mourut d'apoplexie a *Ahlen* la Duchesse Sophie Dorothee, fille de George Guillaume, Duc de Zell, âgée de 60. ans & 9. mois. Cette Princesse avoit été mariée en 1682. à George, Roi de la *Grande Bretagne*. Electeur d'*Hannover* actuellement regnant, mais ce Mariage fut rompu par le Consistoire d'*Hannover*, le 23. Decembre 1694.

La Comtesse Douairiere de Derwenwater, fille naturelle du Roi d'*Angleterre* Charles II. est morte a *Paris*.

Le Prince de Cardona, Grand Maître de la Maison de l'Imperatrice Regnante, est mort à *Vienne*.

La nuit du 16. mourut à *Rome* le Cardinal Scotti.

Le Marquis du Quefne, Chef d'Escadre & Commandant la Marine a *Toulon*, y est mort dans un âge fort avancé.

Mr. Walkensbrich, Lieutenant-Gouverneur de *Gand*, est mort en cette Ville.

T A B L E

D E S A R T I C L E S

Du mois de Janvier 1727.

ARTICLE I. <i>Litterature.</i>	page	3
ARTICLE II. <i>Espagne & Portugal.</i>		13
ARTICLE III. <i>Italie.</i>		22
ARTICLE IV. <i>France.</i>		35
ARTICLE V. <i>Allemagne.</i>		48
ARTICLE VI. <i>Pologne & Nord.</i>		56
ARTICLE VII. <i>Angleterre , Hollande & Pais- Bas.</i>		72
ARTICLE VIII. <i>Naissances , Mariages & Morts.</i>		77